

## Lucerne à la croisée des chemins

# Le peuple va-t-il abandonner la ville aux spéculateurs ?



Lucerne, ville lumière:  
Vers une votation décisive  
le 9 juin 2013

6

L'absurde acharnement du  
Canada à soutenir la  
chasse aux phoques

14

La glace sous le Roi de  
l'Arctique se  
fait plus fragile

24



# En faveur des animaux et de la nature



## Notre travail est au service de la collectivité

Les actions de la Fondation sont motivées par la conviction que les animaux dans leur ensemble en tant que partie intégrante de la création, ont droit à l'existence et à l'épanouissement dans un habitat convenable, et que l'animal individuel en tant qu'être sensible a une valeur et une dignité que l'homme n'a pas le droit de mépriser.

Aussi bien dans ses campagnes de protection et de sauvetage de paysages, que dans celles d'animaux persécutés et torturés, la Fondation s'efforce inlassablement d'éveiller en l'homme sa responsabilité vis-à-vis de la nature et d'obtenir pour les peuples d'animaux un statut juridique parmi les institutions humaines leur garantissant protection, droits et survie.

La FFW, reconnue d'utilité publique, est exonérée d'impôts. Pour pouvoir continuer à remplir ses grandes tâches au service de la nature et du monde animal, la Fondation devra toujours faire appel à la générosité du public. Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie, ni par les pouvoirs publics, elle dépend entièrement des seuls dons, donations, legs, etc...



*Quand tout semble vain, quand tous les espoirs s'en vont, quand on est saisi d'accablement face à la destruction de la nature et à la misère des animaux persécutés et torturés...on peut encore se tourner vers la Fondation Franz Weber .*

**Aidez-nous ! Chaque don, aussi modeste soit-il, est important et reçu avec gratitude.**

### Comptes:

**SUISSE:** Banque Landolt & Cie, ch de Roseneck 6, CH-1006 Lausanne, CCP 10-1260-7, compte Fondation Franz Weber, IBAN CH76 0876 8002 3045 00003 ou compte postal 18-6117-3 Fondation Franz Weber, 1820 Montreux 1 IBAN CH3109000000180061173

**FRANCE:** Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence, Avignon, Compte no 9483909 3 133, Code établissement 11306, Code Guichet 00084, Clé R.I.B 59, BIC AGRIFRPP813, IBAN FR76 1130 6000 8494 8390 9313 359

**SVP, préférez le E-Banking [www.ffw.ch](http://www.ffw.ch)**

### Renseignements FONDATION FRANZ WEBER

Case postale, CH-1820 Montreux, Tel. 021 964 42 84 ou 021 964 24 24, Fax 021 964 57 36, E-mail: [ffw@ffw.ch](mailto:ffw@ffw.ch), [www.ffw.ch](http://www.ffw.ch)



## Editorial

### Toute la Suisse est concernée par Lucerne

**Chères lectrices, chers lecteurs,**  
Augmenter la densité de logements !  
Générer de la croissance ! Développer la ville !

Sous couvert de tels prétextes, des spéculateurs, des investisseurs et des promoteurs, le lobby de l'immobilier et des services publics complaisants s'en prennent aujourd'hui au centre

historique de Lucerne. Avec des gratte-ciel prévus dans des quartiers résidentiels, en plein centre-ville et sur les rives protégées du lac, ils prétendent «résoudre des problèmes». D'immondes verrues, des tours stéréotypées de logements de luxe sont censées «mettre des accents». L'image d'un paysage urbain et naturel, qui compte parmi les plus beaux de Suisse, atout essentiel de notre tourisme, risque ainsi d'être détruit pour toujours.

Et Lucerne n'est pas le seul cas de ce genre. Maison après maison, arbre après arbre, place après place, quartier après quartier, l'identité, l'atmosphère, le charme de nos villes et villages disparaissent. Etouffés sous le béton, l'acier et le verre. Il suffit d'une seule tour en béton pour défigurer à jamais l'image irremplaçable d'une ville historique qui a mis des siècles à grandir harmonieusement. On fait taire les protestations en argumentant que ce sont là les matériaux de notre temps, que le beau est une question de goût, et que personne n'a le droit de décréter ce qui est beau, ce qui est laid.

Mais la beauté n'est pas une affaire de goût. Elle est une loi fondamentale, évidente, intangible. N'est-il pas un fait indéniable que beauté et diversité, imagination et révérence ont disparu des bâtiments, voire de l'art architectural tout court, dès que les notions d'utilisation maximale, les indices de rentabilité et la course au profit à tout prix ont remplacé la quête du beau ?

On a parfois l'impression que nous sommes prêts à accepter TOUT ce que tentent de nous faire avaler de soit disant experts, que nous nous laissons renverser par des formules creuses telles que «mettre des accents» ou «topographie intégrée au vécu». Que nous sommes disposés, résignés et comme paralysés, à laisser commettre des erreurs que l'on regrettera éternellement, infliger des blessures qui ne se fermeront jamais – mais auxquelles on s'habitue, comme on s'habitue à la laideur, en perdant toute conscience esthétique, pour se persuader finalement que ce n'est peut-être qu'une question de goût après tout – au lieu de nous lever et de crier halte !

D'autant plus encourageant, d'autant plus libérateur est le combat déterminé de Lucernoises et de Lucernois clairvoyants qui se battent pour l'identité inviolée, l'image intacte, pour l'âme – pour la beauté essentielle de leur ville.

Un exemple pour nous tous!

Lucerne, c'est l'affaire de toute la Suisse !

Franz Weber

## Nature

**Forêt suisse** Attaque sournoise

>> 8-9

## Animaux

**Eléphants** Notre cupidité – leur extinction

>> 10

**Phoques** L'indignation comme motivation

>> 14-15

**Oiseaux migrateurs** Escrinet – Col libre

>> 16-18

**Chevaux de Galicie** Campagne contre les «cepos»

>>18-19

**Chevaux éboueurs** Bienvenus dans la liberté

>> 20-22

**Ours polaires** Au pied du mur

>> 24-25

**Corrida** Taureaux mourants – Corrida mourante

>> 26-27

**Races anciennes** Les Scuddes

>> 32

## Suisse

**Lucerne, ville lumière** Menace de défiguration

>> 4-6

**La petite colonne** Turpitude de politiciens

>> 7

## JWF Société

**Loi sur les épizoties** Droits élémentaires en question

>> 11-12

**Organismes résistants** Une bombe à retardement

>> 13

**Giessbach** Saison 2013 : le plus grand spa de Suisse

>> 33-36

**A Paris, il y a 50 ans** L'homme derrière Picasso

>> 37-39

## Ligne de mire

**Enfants loup**

>>28-31

### Pour vos dons:

Banque Landolt & Cie, chemin de Roseneck 6, 1006 Lausanne  
ou Compte postal 18-6117-3 Fondation Franz Weber,  
1820 Montreux 1, IBAN CH31 0900 0000 1800 6117 3

## Impressum

**Editeur:** Franz Weber pour la Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra

**Rédacteur en chef:** Franz Weber

**Rédaction:** Judith Weber, Walter Fürspreh, Vera Weber, Alike Lindbergh, Hanspeter Roth, Silvio Baumgartner

**Mise en page:** Claudia Trinkler, Ringier Print Adligenswil AG

**Impression:** Ringier Print Adligenswil AG

**Rédaction, Administration:** Journal Franz Weber, case postale, CH-1820 Montreux (Suisse),  
tél 021 964 24 24 ou 964 37 37. Fax: 021 964 57 36. E-mail: ffw@ffw.ch – Site internet: http://www.ffw.ch  
**Abonnements:** Journal Franz Weber, abonnements, case postale, 1820 Montreux,  
Tél. 021 964 24 24 ou 964 37 37

Tous droits réservés. Reproduction de textes, de photographies ou d'illustrations avec la permission de la rédaction seulement. Toute responsabilité pour des manuscrits, des livres ou autres documents (photos, etc) non commandés est déclinée. CCP: Si vous désirez soutenir le journal ou l'œuvre de Franz Weber par un don, veuillez l'adresser au CCP 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 1820 Montreux.

Lucerne, ville lumière

# Le béton et l'acier à l'assaut de la physionomie de la ville

**Lucerne doit rester un lieu de vie pour ses habitants et ne pas devenir une mine d'or pour des spéculateurs immobiliers imprévoyants. Telle est la requête de l'association *Stadtbild Luzern* [Paysage urbain Lucerne]. À juste titre d'ailleurs: si l'on s'en tenait à la volonté des politiciens et des spéculateurs, trois tours d'habitation et de bureaux seraient construites dans le centre-ville de Lucerne, et un quatrième sur les rives du lac, ce qui détruirait le remarquable panorama lucernois.**

■ Walter Fürsprech

Jadis, seule l'Église avait le droit d'ériger des édifices élevés; ce droit était parfois concédé au pouvoir temporel pour des raisons stratégiques de protection. Des tours de guet et de garde richement décorées se dressaient fièrement des fortifications et des citadelles pour surveiller les environs. Aujourd'hui, ces bâtiments histori-

ques font tout le charme des paysages urbains, déterminant la valeur de notre patrimoine et l'attrait touristique de nos régions.

Cette suprématie architecturale ne devait évoluer qu'à la fin du XI-Xème siècle. Aux États-Unis, les banques, les assurances et les grands groupes industriels s'arrogent judicieusement le privilège

de construire des gratte-ciel. Et cela fait environ soixante ans que l'on a, dans l'Europe de l'après-guerre, adopté la tour pour habitat moderne – avec sa kyrielle de laideurs architecturales et d'impacts sociaux négatifs.

## Irresponsable

L'engouement des années 1960 et 1970 pour les tours fit ensuite place à un retour à des constructions aux dimensions plus modestes. Cependant, on a continué à construire sans coup férir; chaque seconde, un mètre carré de sol suisse disparaissait et disparaît encore sous le béton. Et aujourd'hui? Le terrain se fait rare, la pression ne cesse de s'intensifier, et la hausse des prix au mètre carré entraîne une recrudescence de la construction de tours d'immeubles.

«Qui se serait attendu à ce retour en force des années 1970, cette époque irresponsable en matière d'urbanisme et d'architecture, aux conséquences catastrophiques, sur les bords du Lac des Quatre Cantons?», s'interroge Hans Kollhoff, professeur d'architecture et d'ingénierie à l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), dans un essai publié dans l'hebdomadaire suisse alémanique la «Weltwoche».

Ainsi, dans le cadre de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT), et conformément à la volonté du Conseil municipal de Lucerne, quatre tours supplémentaires devraient être construites en complément de deux tours récemment terminées dans le quartier lucernois de l'Allmend. Mais cette fois, les tours ne sont pas prévues



Le capital touristique de Lucerne est son image urbaine historique incomparable, encoconnée entre le lac et les montagnes. Des gratte-ciel modernes au coeur même de la ville ne pourraient que nuire à ce capital sans prix.

(zgv)



Des tours de guet et de garde richement décorées se dressaient fièrement des fortifications et des citadelles pour surveiller les environs. Aujourd'hui, ces bâtiments historiques font tout le charme des paysages urbains, déterminant la valeur de notre patrimoine et l'attrait touristique de nos régions. Dessin au crayons de couleurs de Christoph Pfister 1992.

à la périphérie, mais au beau milieu des quartiers résidentiels du centre-ville: en bordure de la place Pilatus, de la Bundesplatz et au Steghof. Une quatrième tour est en outre prévue à proximité de la Seeburg. «Et cela bien que, quelques mois plus tôt, les autorités aient catégoriquement exclu la construction d'une tour à proximité du lac», souligne Alexandros Guekos, président de l'association Stadtbild Luzern.

#### «Une véritable catastrophe»

Et cela va encore plus loin: outre ces quatre sites déjà connus, des « zones potentielles » doivent être définies pour d'autres tours, en d'autres endroits de la ville.

«Le revirement de l'administration municipale en ce qui concerne le site Seeburg démontre qu'à l'avenir il sera possible de construire des tours dans tous les endroits où surgissent des intérêts financiers», souligne Alexandros Guekos mécontent. Parallèlement, l'association Stadtbild Luzern n'est pas systématiquement opposée à la construction d'immeubles sur le territoire de Lucerne. L'association est cependant persuadée des conséquences néfastes et pernicieuses qu'aurait la construction de ces quatre édifices, véritables corps étrangers dans le centre-ville et

dans la zone du Seeburg.

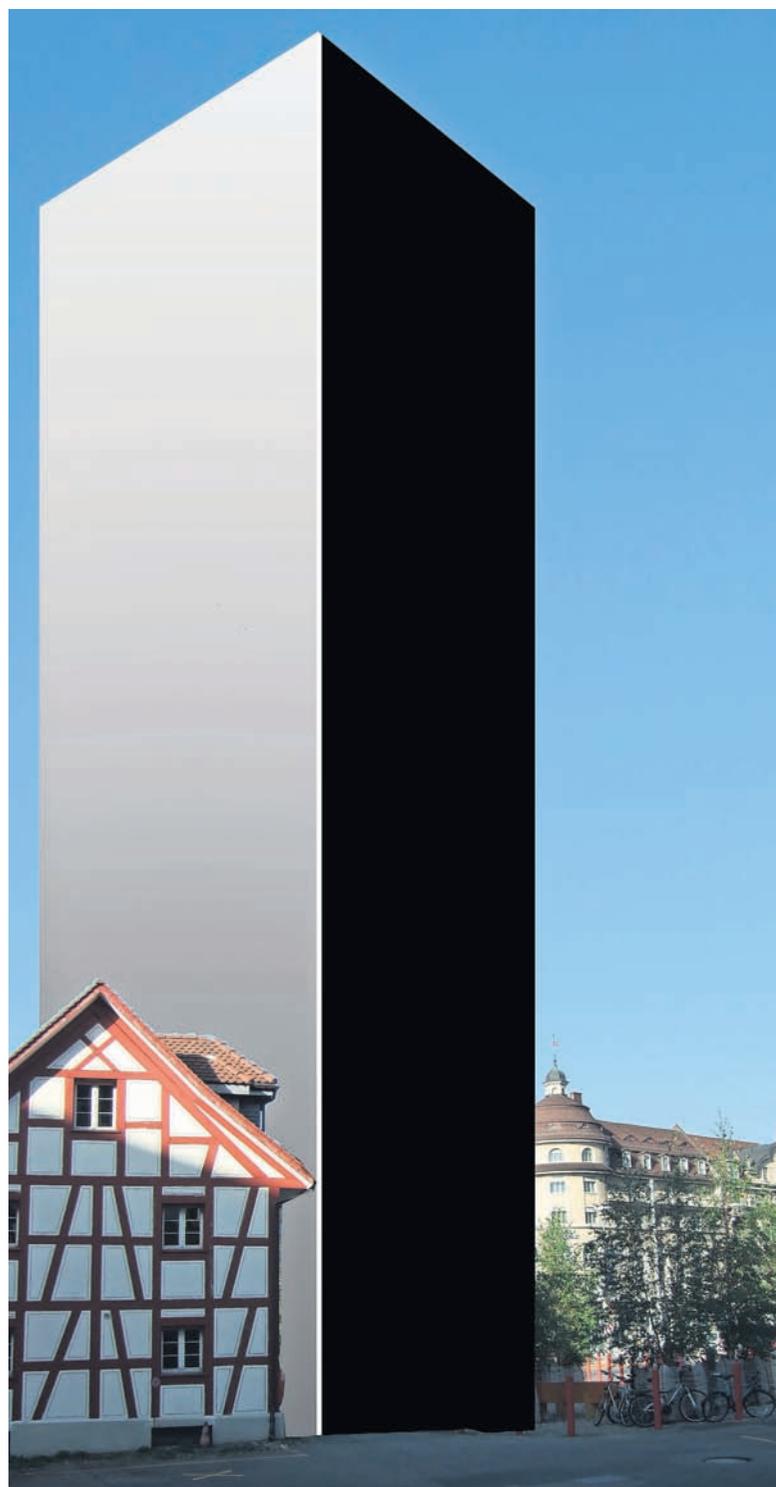
Depuis 2011, Stadtbild Luzern suit de très près la problématique des quatre sites de construction prévus. En coopération avec des experts de renom, l'association a démontré que ces immeubles n'apporteraient aucun avantage à la collectivité, mais bien une série d'inconvénients :

- Les tours prévues détériorent la qualité de vie des riverains qui, d'ailleurs, refusent catégoriquement leur construction
- Elles enlaidissent le paysage de la ville et de ses environs et font fuir les touristes et les habitants.
- Il s'agit purement et simplement d'objets de luxe et de prestige. Leur construction empêcherait la création d'immobilier locatif abordable au même endroit – un type de logement que le peuple a déjà réclamé lors de deux référendums l'année dernière.
- Les tours prévues seraient la porte ouverte à bien d'autres; des projets en ce sens ont déjà été annoncés lors des discussions de la LAT (loi sur l'aménagement du territoire) au Conseil communal.
- Les experts indépendants et reconnus à l'étranger sont unanimes: de telles tours n'apportent ni une meilleure densité locative, ni un développement urbain positif.

#### Une erreur funeste

Il convient d'expliquer ce dernier point. Vittorio Lampugnani, architecte et professeur d'histoire de l'urbanisme à l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) démontre qu'en construisant une barre d'immeubles de taille normale (de cinq à six étages), on crée au moins autant d'espace utile

qu'avec une tour. «Cette information très importante doit absolument être communiquée au grand public, car les gens sont malheureusement encore trop nombreux à croire que les tours sont la seule solution pour préserver les ressources foncières», regrette M. Guekos: «Or, cette opinion est tout simplement erronée – du moins



Une autre sorte de tour: brutal corps étranger au coeur historique de la ville. Tour projetée sur la place du Pilate (Pilatusplatz. Montage zvg, association 'Stadtbild Luzern')



Même les grands édifices hôteliers du 19<sup>e</sup> siècle affichaient une volonté esthétique dans la construction et un respect à l'égard de la vénérable Cathédrale (Hofkirche) de Lucerne qui marque admirablement le visage urbain de ses deux superbes tours. (zvg)

en ce qui concerne une parcelle individuelle dans le centre-ville.» Il est en outre ahurissant de lire dans la brochure municipale sur la révision de la LAT, que le projet de développement du centre-ville entraînerait des «goulots d'étranglement au niveau de la circulation». Concrètement, cela signifie un accroissement des problèmes de circulation dans le centre-ville, ce qui pénaliserait également les transports publics. En outre, les embouteillages n'encouragent pas du tout le tourisme.

### Respecter le paysage urbain

La destination touristique Lucerne a pour atout un magnifique patrimoine bâti historique, enchâssé dans un écrin naturel unique entre le lac et les montagnes. Un sondage effectué récemment auprès de visiteurs par Tourismus Schweiz [Tourisme en Suisse] le confirme.

Au lieu de se préoccuper de ce capital d'attraction littéralement irremplaçable, «les autorités mettent tout en œuvre pour défigurer le paysage par des tours», avertit Alexandros Guekos. «À terme, cela sera préjudiciable au tourisme et aux activités commerciales qui en

dépendent. Seuls les spéculateurs immobiliers en profiteraient à court terme.»

En ce qui concerne le projet de tour sur la place Pilatus, André Meyer, ancien restaurateur des monuments historiques de Lucerne, défend une position tout aussi

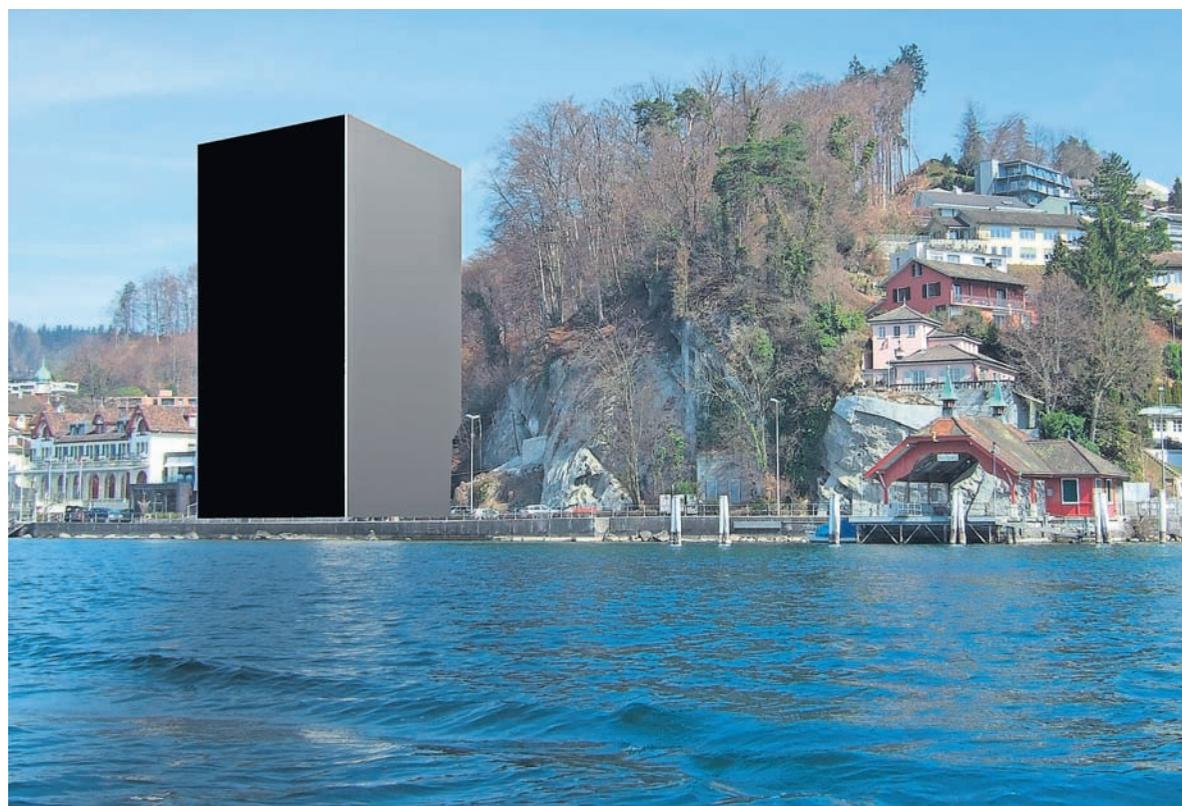
claire: «Toute personne qui aurait l'intention de construire une tour sur la place Pilatus, à proximité immédiate d'édifices protégés au titre du patrimoine historique comme le Grundhof, le moulin de l'hôpital et l'hospice du Saint Esprit, manque de respect au pas-

sé historique de la ville et n'a aucune notion de l'aménagement urbain médiéval.»

### Triple NON le 9 juin

Un référendum crucial pour l'avenir de la ville aura lieu le 9 juin 2013. À cette occasion, les Lucernois se prononceront sur la LAT qui englobe les deux tours de la place Pilatus et de la place Fédérale. Et cela en dépit d'une motion populaire dans laquelle ils avaient exigé de pouvoir s'exprimer distinctement sur chacun des quatre sites de construction. Deux questions distinctes décideront du sort des tours prévues respectivement au Steghof et à proximité de la Seeburg.

Pour l'association Stadtbild Luzern, pour la Fondation Franz Weber qui soutient inconditionnellement ce combat, ainsi que pour Archicultura, fondation pour la préservation des paysages et des sites urbains, il est donc clair que la seule manière d'empêcher la défiguration irréparable de la ville et de ses environs, c'est de voter trois fois NON le 9 juin prochain. ■



Cette rive du lac est inscrite à l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale. Et c'est là que serait autorisée la construction d'une tour de bureaux et de logements de luxe?! (Montage zvg Stadtbild Luzern)

## Lucerne

# Les turpitudes des politiciens impénitents déversées contre la population



## Témoignages sur la soi-disant «participation» de la population lucernoise lors de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT)

Récemment dans une interview on a posé la question suivante au directeur du développement de la ville, Ruedi Frischknecht, qui est à la solde de la Direction des travaux publics: les autorités n'auraient-elles pas été en mesure de réduire le nombre de recours (notamment contre les quatre immeubles prévus à des endroits emblématiques du centre-ville), si elles avaient mieux pris en considération les inquiétudes de la population? M. Frischknecht a récusé avec indignation ce reproche indirect en disant que par le passé la ville n'avait jamais autant donné la possibilité à la population de participer à la révision d'une loi sur l'aménagement du territoire (LAT).

Par cette réponse hypocrite, le porte-parole des autorités a atteint des sommets de cynisme, quant aux personnes concernées, elles se sont contentées de secouer amèrement la tête. Pourquoi? Quelques exemples concrets pour illustrer a posteriori cette soi-disant «participation»:

### Arguments ignorés

1. Fin 2010 dans le cadre des auditions, de nombreux lucernois ont formulé des recours et expliqué leur opposition aux immeubles de manière détaillée. Quelle a été la réaction des autorités? Dans un «rapport pour la participation» que tous les participants des auditions ont reçu chez eux en juin 2011, aucune allusion n'est faite aux arguments critiques et fouillés des opposants. En quelques lignes, il est tout simplement décrété que le projet des immeubles serait maintenu.

### Absurdités

2 En mars 2011, des citoyens et citoyennes préoccupés par la question ont lancé une motion populaire «Contre l'immeuble au Steghof».

En rejetant la demande (janvier 2012), le Conseil communal a osé fournir un monceau d'absurdités aux riverains du Steghof consternés. Il est écrit entre autres que le Steghof aurait besoin d'un immeuble car l'on souhaiterait «créer un accès au bout du fleuve ferroviaire «zone de la gare» et ainsi donner à cet endroit «un visage emblématique». On souhaiterait «créer des axes visuels «sic» ciblés sur les rails». Ainsi, la «topographie de la

zone serait intégrée au vécu». Grâce à cet immeuble, «le quartier deviendrait partie intégrante de la conscience de toute la ville», etc...

### La collaboration – une farce

3. En août/septembre 2011 et en mai 2012, il y a eu deux «projets publics de LAT». Quel est le résultat de la participation à cet égard?

Au lieu de prendre enfin en considération l'opposition massive de la population contre cette verrue urbaine, les autorités ont fait tout le contraire: Lors de la deuxième audition publique, la taille des immeubles prévus sur la place Pilatus et sur la place fédérale a même été augmentée de 5 m chacun! Au Steghof, elle était réduite de 50 à 45 m (de la poudre aux yeux!) En parallèle, la surface de cet emplacement de construction a été plus que doublé.

### Oppositions balayées

4. En septembre 2011, il a été possible de formuler un recours contre la LAT, et contrairement aux attentes, de nombreuses personnes en ont fait usage.

Pour satisfaire à la législation, les opposants ont bien sûr été invités à des auditions, qui se sont relevées être une véritable farce comme l'ont constaté de nombreux participants indignés; les citoyens et citoyennes n'ont pas été pris au sérieux une seconde: tous leurs arguments ont été balayés avec mépris d'un revers de main.

### Etrange vision de la démocratie

5. Nous avons pu assister au point final provisoire de cette saga ad-

ministrative lors du débat de la LAT au parlement communal de Lucerne le 17 janvier 2013.

Au cours de cette session embarrassante, la motion populaire «pour une votation équitable de la LAT» du mois d'août 2012 a été également votée. 370 signataires demandaient que les Lucernois et les Lucernoises puissent voter séparément sur chacun des immeubles de la LAT. En grinçant des dents et seulement pour des raisons tactiques (car il craignait le rejet de la LAT dans sa totalité), le Conseil communal s'est décidé à proposer deux des quatre sites séparément. Certains conseillers ont mis en avant qu'il serait dommage de mettre ainsi en danger les projets de ces immeubles, illustrant de cette manière, très clairement, leur vision de la démocratie. Toutes les affirmations mentionnées ci-dessus peuvent bien entendu être documentées.

### En résumé

Le résumé de cette confrontation, qui a duré deux ans, est alarmante: l'administration, au même titre que tous les partis politiques, ne représente ni les intérêts des électeurs, ni ceux de la commune. Ils dissimulent en fait leurs véritables motivations et désinforment systématiquement la population. Au lieu de reconnaître les conséquences négatives de la LAT, ils essaient d'arnaquer le citoyen par le biais de phrases vides de sens, voire même de contrevérités.

■ *Auteurs: Theodor Wydler, Veronika Bechter, Heinz Vogel, Beat et Anne-Marie Achermann-Luder, Daniel Galliker, Herbert et Astrid Imfeld-Dietsche, Marcel Steiner*

## Loi sur les forêts

# Attaque sournoise contre la forêt suisse

**Le déboisement menace-t-il la loi sur les forêts et bientôt les forêts de Suisse ? La situation ne devrait pas s'aggraver à ce point. Mais les signaux d'alarme sont là. Dans l'état actuel, la tactique du salami pratiquée par le lobby des éoliennes, qui veut installer ces gigantesques machines dans nos forêts, pourrait bien prendre.**

■ Silvio Baumgartner

«La forêt suisse se porte bien.» Les hommes politiques suisses ont si souvent répété cette phrase ces dernières années qu'elle en devient suspecte. C'est sûr, comparée à la forêt indonésienne ou bolivienne, la forêt suisse est en bonne santé. Mais, paradoxalement, c'est justement sa bonne santé relative qui pourrait causer sa perte. Car la forêt subit, aujourd'hui plus que jamais, une énorme pression due à l'urbanisation, non seulement dans le Plateau, mais également dans les zones touristiques des Alpes. Hommes politiques, agriculteurs et lobbies taillent littéralement à la hache dans la loi sur les forêts. À coups d'amendements, ils veulent abattre ce modèle de réussite en matière de politique forestière. Ils veulent faire supprimer les mesures de protection contre le défrichage, et assouplir l'obligation de reboisement.

## Une loi exemplaire

Par comparaison à la situation au niveau international, la loi sur les forêts est un des acquis majeurs de la Suisse : depuis plus de 100 ans, elle garantit une protection stricte de la forêt. Ainsi, aujourd'hui, les parcelles de fo-

rêt ne peuvent être défrichées que si une superficie équivalente est reboisée ailleurs, de préférence le plus près possible. Les associations d'agriculteurs, les promoteurs immobiliers, les industriels, mais aussi les fabricants d'éoliennes voient de plus en plus cette protection sévère comme un obstacle à leur développement.

## Une revendication délirante

Une demande déposée devant la Grande Chambre au cours de la session de décembre 2010 par Albert Rösti, élu au Conseil national sous les couleurs de l'UDC bernoise, montre bien jusqu'où vont certains hommes politiques dans la mainmise sur la forêt. Il a demandé que, autant dans le Plateau, où la surface occupée par la forêt subit déjà de nombreuses pressions, que dans d'autres régions où la forêt ne s'étend pas, l'on puisse renoncer aux mesures de reboisement en cas de défrichage. Et ce, tant que la préservation des terres agricoles est assurée ou que des mesures équivalentes de protection de la nature et des paysages sont prises. Il suffit de réfléchir aux divers scénarios qui pourraient en découler pour

débusquer le caractère monstrueux de cette revendication. À l'avenir, on pourrait ainsi obtenir de nouvelles terres cultivables en compensant le reclassement de terres agricoles en terrains constructibles par le déboisement. Donner son accord à une telle requête marquerait la fin de la protection de la forêt telle que nous la connaissons, et pourrait entraîner la disparition totale de la forêt du Moyen Pays.

Bien entendu, le fait que les terres agricoles doivent de plus en plus céder la place à la construction immobilière est déjà une catastrophe. Les surfaces agricoles devraient être aussi bien protégées que la forêt. Mais pas aux frais de celle-ci ! Car le problème, ce n'est pas la forêt. Il faudrait contre-carrer la colonisation rampante des campagnes. Mais aucun homme politique n'ose intervenir. Il y a beaucoup trop d'ar-



De puissantes éoliennes tranchent à vif dans la loi de la forêt.

(zvg)

gent en jeu dans les terrains constructibles et le secteur immobilier. Et il serait par trop politiquement incorrect de s'opposer à l'énorme immigration de près de 100 000 personnes par an (!) en Suisse – une des causes majeures de la bétonisation fulgurante des terres agricoles suisses.

### Un jeu subtil

Par chance, la forêt ne devait pas servir de bouc émissaire à l'échec de la politique d'immigration et à la colère d'une mafia de la construction et de l'immobilier déchaînée. Le Conseil national n'a pas accédé à cette demande absurde. Mais malheureusement, ce serait une erreur que de se reposer sur ses lauriers. Car d'autres lobbys aimeraient s'en prendre à la loi sur les forêts, par exemple Suisse Eole, l'organisme de marketing chargé de promouvoir les éoliennes en Suisse. Le débat mené au Parlement quant à la suppression du tabou lié à l'utilisation de la forêt n'est pas passé inaperçu des profiteurs du lobby des éoliennes. Ayant repéré des opportunités pour imposer leurs objectifs, ils agissent subtilement et exploitent habilement la catastrophe de Fukushima pour prôner les «énergies renouvelables». Le Conseil des États a ainsi validé, le 29 septembre 2010,

le «Postulat Cramer» intitulé «Simplification de la construction d'éoliennes en forêt et dans les pâturages boisés». Ce texte met à nouveau en danger la protection des forêts. En clair, il prévoit que des clairières et des collines boisées soient sacrifiées au profit de la construction de gigantesques éoliennes. Valse du reboisement – si tant est qu'il soit à l'ordre du jour : l'installation d'une éolienne en forêt nécessite un défrichage massif pour créer les immenses clairières où elles pourront tourner aux quatre vents. Sans parler des véritables percées nécessaires au transport du matériel jusqu'aux chantiers.

### Fausse route

Il s'agit incontestablement d'une destruction de la nature et d'un enlaidissement des paysages sans pareil, subventionnés par l'argent du contribuable. Dans une première réaction au Postulat Cramer, le Conseil Fédéral a déclaré en novembre 2010 être prêt à «étudier les possibilités de simplification de la construction d'éoliennes en forêt et dans les prés boisés». Deux ans plus tard, le 10 octobre 2012, la Confédération a déclaré dans un rapport qu'il est «par principe possible d'installer des éoliennes en forêt». Ainsi, les



Une réalité cauchemardesque: forêt d'éoliennes dans la forêt naturelle (USA) (zvg)

images des percées sauvages et de surfaces de défrichage en vue d'aménager des parcs d'éoliennes, telles qu'on les connaît en France ou en Allemagne, pourraient également être bientôt une amère réalité dans les forêts de Suisse.

Une réalité menaçante résultant d'une politique mal menée qui, une fois de plus, passe totalement outre la volonté du peuple. Ainsi, selon un récent sondage représentatif,

neuf Suisses sur dix souhaitent maintenir la loi sur les forêts dans sa forme actuelle et sans assouplissement. 89 % se prononcent également contre la déforestation destinée à la construction immobilière, éoliennes comprises. Cela donne espoir. Une résistance massive à l'assaut donné contre la forêt suisse, financé par l'argent du contribuable, se profile déjà à l'horizon. ■

### Berne

#### La «Waldstadt Bremer» soumise à référendum

Début avril, l'UDC bernoise a soumis son initiative «Ville-forêt: non merci», soutenue par 5 157 signataires authentifiés. Le parti s'oppose ainsi aux déboisements massifs destinés à faire de la place pour la construction immobilière dans la forêt de Bremgarten, au nord de Berne. La «Waldstadt Bremer» détruirait une zone de villégiature. Le parti craint également que le projet ne crée un précédent pour d'autres déforestations autour de Berne, mais aussi dans toute la Suisse. Il estime que le peuple suisse devrait pouvoir s'exprimer par référendum sur la «Waldstadt Bremer» avant que la collectivité ne continue à gaspiller de l'argent pour ce genre de projets.

Le projet d'extension urbaine «Waldstadt Bremer» prévoit un espace habitable pour 8 000 personnes, sur une parcelle de la forêt de Bremgarten, entre le quartier de Länggass et l'autoroute A1. Pour mener à bien ce projet titanesque, il faudrait déboiser environ 430 000 m<sup>2</sup> – 43 hectares !(il n'y a pas de faute de frappe !).

Les partisans de cette idée affirment qu'il s'agit d'un projet durable prévoyant des surfaces de remplacement aux surfaces déboisées. Mais quand on les interroge sur les sites destinés au reboisement, leur réponse est plus qu'hésitante. Car il n'existe tout simplement pas de surface de substitution dans le Plateau Moyen Pays. Des «fourrés de bord d'autoroutes» sont alors proposés. Mais ceux-ci sont actuellement systématiquement abattus. Il faudrait donc d'abord construire quelques dizaines de kilomètres d'autoroute – juste pour pouvoir planter des arbustes dans le cadre du reboisement ■ (svb)



Un gigantisme qui dégrade la forêt pour toujours

(zvg)

## CITES et la protection des éléphants

# L'appât du gain et la politique tuent les éléphants

**La Conférence des parties à la CITES (Convention sur le commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) s'est déroulée à Bangkok (Thaïlande) du 3 au 14 mars 2013. Pour les éléphants, ce fut malheureusement une occasion manquée.**

■ Vera Weber

La Conférence s'est ouverte sur des discours enflammés, les parties présentes affirmant à l'unisson qu'une crise du braconnage des éléphants était imminente, que les massacres d'éléphants pour l'ivoire n'avaient jamais atteint une telle ampleur, que le crime organisé en Afrique connaissait un déchaînement sans précédent et qu'il était désormais temps de lutter contre les tueries d'éléphants avec des moyens précis et mesurables.

Cependant, au lieu d'exiger la fermeture des marchés à forte demande, responsables des massacres, les parties à la CITES se sont contentées de piètres compromis, soit de bien pitoyables tentatives pour endiguer le braconnage. La Chine, qui est très clairement le principal responsable du carnage des éléphants avec son énorme marché de l'ivoire en pleine explosion, a nié toute responsabilité. La CITES de son côté a nié que les ventes légales d'ivoire effectuées par le passé au profit de la Chine et du Japon aient stimulé la demande, et donc directement favorisé le braconnage. Chaque jour, des éléphants meurent en Afrique à cause de

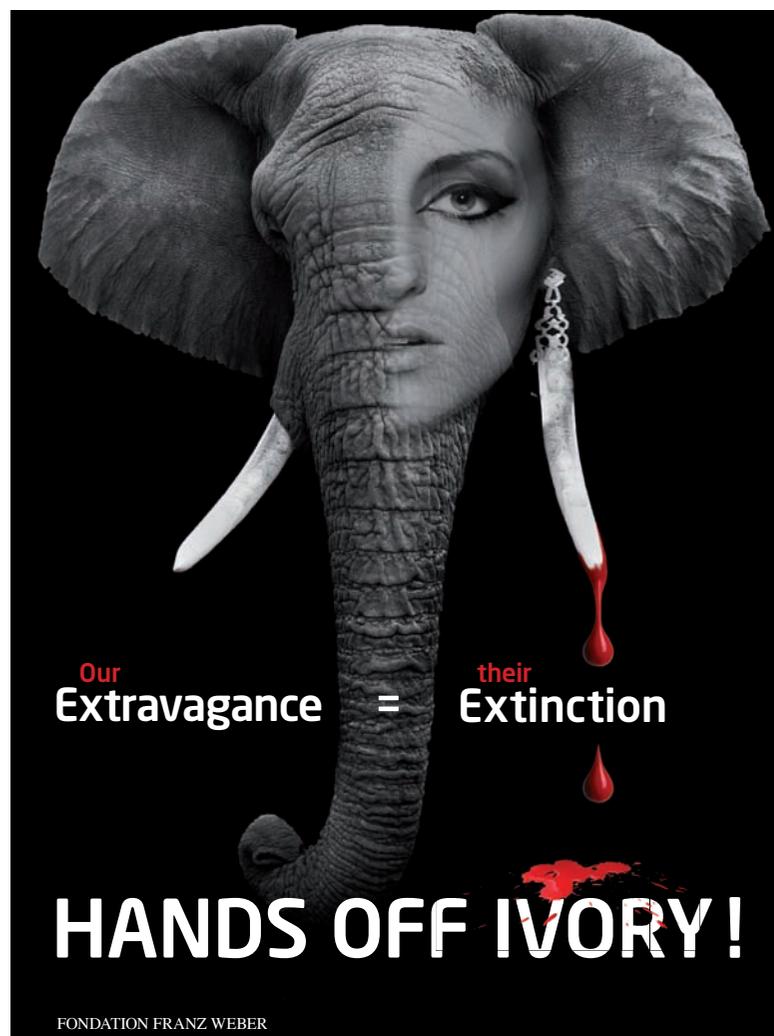
leurs défenses en ivoire ; 70 par jour en Tanzanie, 300 lors d'un seul massacre au Cameroun, 89 en deux jours au Tchad. Rien qu'en 2012, plus de 30 000 éléphants ont trouvé la mort sur l'ensemble du continent africain. Par rapport à une population évaluée à 420 000, cela signifie que dans moins de 15 ans, il n'y aura plus d'éléphants en liberté en Afrique.

Tous les médias en parlent, il ne se passe pas une journée sans une nouvelle catastrophe. Des tonnes d'ivoire sont saisies aux douanes du Kenya, de la Thaïlande, du Vietnam et de la Chine - mais cela ne représente que 10 % environ du volume de la contrebande ! Des gardes-chasse meurent dans l'exercice de leurs fonctions, tués de sang-froid par les braconniers, et malgré toute l'agitation médiatique, les cris d'alarme et les campagnes de sensibilisation de la part d'organisations protectrices des animaux comme la nôtre, la communauté internationale n'a toujours pas trouvé le moyen de dire une fois pour toutes avec fermeté : « Assez ! L'humanité peut se passer d'ivoire, elle ne peut pas se passer d'éléphants ! » Une fois de plus, l'appât du gain et le profit, ou encore les manœuvres politiques, ont gagné.

Mais cela ne peut pas durer ! Nous formons aujourd'hui un front soudé et uni contre les crimes dont sont victimes les éléphants, des exactions qui mettent en péril la survie de l'Afrique en tant que telle. Partout, des hommes et des femmes se lèvent : du Kenya à l'Afrique du Sud, d'Éthiopie au Gabon, d'Afrique centrale au Mali. Des personnalités viennent même de Chine en

Afrique, comme le joueur de basket-ball Yao Ming et l'actrice Li BingBing, afin d'attirer l'attention dans leur pays sur le massacre impitoyablement perpétré contre les éléphants. Car ce sont les citoyens de pays comme la Chine, le Japon, la Thaïlande, le Vietnam - et du monde entier qui ont en fin de compte le pouvoir d'arrêter cette tuerie. S'ils disent non aux produits en ivoire, ils diront non au braconnage, à la corruption, à la terreur, non aux assassinats de gardes-chasse. Non à la disparition des éléphants !

Il n'est pas encore trop tard. Nous continuons à lutter par le biais de campagnes de sensibilisation dans les pays consommateurs d'ivoire en sensibilisant la population locale, en formant les gardes-chasse et en utilisant contre le braconnage des moyens technologiques de pointe comme des équipements de vision nocturne et des drones de surveillance. Et dans trois ans, à l'occasion de la prochaine conférence de la CITES en Afrique du Sud, il n'y aura plus de compromis en demi-teinte. Le combat décisif a commencé. ■



« Notre avidité – leur extinction » « Ne touchez pas à l'ivoire ! » Pour sauver les éléphants de l'extermination : consommateurs, ouvrez les yeux !

La loi sur les épizooties

# Les droits élémentaires de la personne menacés



**Selon les représentants des différents comités référendaires opposés à la révision totale de la loi sur les épizooties (LFE), il s'agit du «texte politique le plus important de la dernière décennie». Et ils ont probablement raison.**

■ Hans-Peter Roth

### «Nous sommes extrêmement préoccupés pour notre pays et notre liberté»

déclare Roger Burkhardt en faisant allusion à la révision totale de la loi sur les épizooties (LFE); selon lui il s'agit «de loin du texte politique le plus important de la dernière décennie». Avec le soutien de pas moins de sept comités référendaires, il a rassemblé des signatures contre la LFE. Il fallait atteindre 50 000 signatures; jusqu'à écoulement du délai référendaire, le 17 janvier 2013, ils ont réussi à récolter presque 80 000 signatures valables. «Ceci démontre à quel point ce texte politique préoccupe la population», commente cet informaticien de gestion et député non-inscrit d'une commune de Bâle-Campagne.

### Deux faces

C'est scandaleux: le 28 septembre 2012, le Conseil national avait fait passer rapidement la loi révisée sur les épizooties par 149 voix contre 14 et 25 abstentions; vraisemblablement sans se rendre compte le moins du monde du cheval de Troie que cela représentait. Maintenant que le référendum a été clairement couronné de succès, le 22 septembre 2013, la population va pouvoir voter. «C'est une étape décisive. Maintenant, les citoyens vont pouvoir trancher sur la LFE» dit Roger Burkhardt, qui s'en réjouit. «Cependant, notre travail ne fait que commencer: maintenant, nous devons absolument faire en sorte que le «non» l'emporte.»

Pourquoi ce projet de loi est-il si crucial ? C'est que la LFE a deux visages: une face souriante et bienveillante qui semble se préoccuper exclusivement de notre bien-être, et une autre, cachée et sombre, qui menace notre liberté de décision et les droits élémentaires de la personne. «La LFE est contraire à notre constitution», prévient Burkhardt. «Elle bafoue notre ordre étatique et sa

démocratie directe; cela entraînerait de graves conséquences pour toute personne, toute famille: il deviendrait obligatoire de se faire vacciner. De vastes compétences seraient concentrées au niveau de l'État fédéral et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Nous, citoyens et citoyennes, serions pratiquement mis sous tutelle et fichés.»

### Profil bas face aux groupes industriels

Les comités référendaires sont persuadés qu'à travers la nouvelle LFE, les intérêts des groupes internationaux sont privilégiés par rapport au bien public, alors même qu'en matière de protection contre les maladies transmissibles, l'approche fédéraliste a fait ses preuves: «La propre responsabilité des citoyens, des médecins, des municipalités et des cantons bien connectés entre eux nous protège plus efficacement contre des maladies, bien plus que des autorités centralisées le pourraient», annonce le site Internet du référendum (<http://epidemiengesetz-achtung.ch>) «au lieu de ceci, les partisans de la LFE révisée de manière autoritaire veulent transférer tout le pouvoir aux autorités centralisées (art. 6-7). Les entreprises et les autorités nationales et internationales sont étroitement imbriquées et obtiennent donc ainsi un pouvoir totalitaire sur nous, les citoyens.»

D'après la LFE révisée, l'OMS serait capable de décréter le début d'une soi-disant nouvelle pandémie (art 6.1.b). De plus, le Conseil national s'engagerait à mettre en œuvre dans notre pays toutes les mesures obligatoires décrétées par l'OMS (pour les «personnes à risque» et les «personnes exerçant certaines professions», c'est-à-dire par exemple le personnel hospitalier, la police ou les militaires. Qu'est-ce que cela signifierait? Il suffirait que l'OMS décrète une «urgence sanitaire»,

pour que des compétences globales lui soient transférées. Sur le site Internet du référendum, on pose à juste titre la question suivante: «Voulez-vous aveuglement accepter le risque d'abus de pouvoir - justifié par une «science» pharmaceutique financée dans des buts lucratifs - au détriment des contribuables que nous sommes?»

### L'arnaque de la grippe porcine

Pour mémoire: en 2009 lors de la grippe porcine, l'OMS et ses conseillers (qui sont en partie à la solde des producteurs de vaccins), déclarèrent le niveau de pandémie le plus élevé, alors que cela n'était pas du tout exact. Dans le monde entier, les autorités sanitaires ont alors acheté à grands frais, avec l'argent des contribuables, des tonnes de vaccins qui finalement ont du être éliminés comme déchets dangereux. Heureusement pour la population, en 2009, le vaccin n'était pas encore obligatoire au niveau national.

Détail intéressant: si la LFE était adoptée, quand un laboratoire indépendant voudrait, sans autorisation préalable, faire des analyses microbiologiques (afin de détecter ces «maladies transmissibles») dans le cadre de «l'urgence sanitaire» décrétée par les autorités, il serait sanctionné (art. 16+83). De fait, cela met le peuple suisse complètement à la merci des seuls producteurs de vaccins et de l'OMS. Cependant: «La crainte d'une pandémie, régulièrement fomentée par les médias n'est pas une raison suffisante pour octroyer aux puissances étrangères, une autorité à proprement parler totalitaire sur nous», déclarent à juste titre les membres du comité référendaire. «Préservez nos droits constitutionnels et fondamentaux d'autodétermination et de droit à l'intégrité corporelle!»

### Voter «non» le 22 septembre

Comme de nombreux vaccins contiennent des additifs toxiques, même les partisans de la vaccination désirent décider eux-mêmes quand et ce qui sera vacciné. Sur le site référendaire <http://loi-epidemies-attention.ch> vous trouverez des informations pour reconnaître ces substances préoccupantes. «Personne ne doit pouvoir vous obliger sous menace de sanctions à vous faire vacciner avec des poisons comme le mercure/thimérosal (une neurotoxine), l'hydroxyde d'aluminium (dégâts cérébraux), le glutamate de sodium (destruction du cerveau), le polysorbate (infertilité), le formaldéhyde (cancer), l'OCM (tumeurs malignes), les nanoparticules (effets inconnus et inquiétants), etc.». Il n'est pas question de mettre en jeu notre santé parce qu'un décret ministériel veut satisfaire aux intérêts de pouvoir et aux profits économiques de l'industrie.

Quiconque souhaite se faire vacciner, est libre de le faire et porte ainsi lui-même la responsabilité de ses actes. Telle est l'opinion du comité référendaire: «Les vaccinations obligatoires représentent en revanche une restriction inédite et dangereuse de nos droits fondamentaux. Nous avons encore la liberté de choisir. C'est seulement si la LFE échoue que nous serons en mesure de préserver notre souveraineté et notre droit fondamental à la liberté personnelle ainsi qu'à l'intégrité corporelle et mentale.» D'ailleurs, ces droits fondamentaux sont garantis par l'article 10 de la Constitution fédérale. C'est la raison pour laquelle le 22 septembre 2013, il est primordial d'arriver à un «non» populaire sur la LFE. ■

**Loi sur les épizooties:**

**NON,  
le 22. septembre**

## Inde

# L'industrie pharmaceutique crée des organismes résistants

**En Inde, les entreprises pharmaceutiques rejettent d'immenses quantités d'antibiotiques dans les canalisations. La conséquence dans les fleuves: des «super bugs» résistants aux antibiotiques. La population indienne est complètement à la merci de ce cocktail meurtrier. En effet, elle n'a pas accès à de l'eau potable propre.**

## ■ Hans Peter Roth

Les multinationales pharmaceutiques (qui gagnent des milliards) sont très habiles lorsqu'il s'agit d'élargir leur sphère d'influence et d'augmenter leurs bénéfices. Par le biais d'une législation coercitive, elles poussent les patients et toute la population vers une situation de dépendance et d'oppression croissante. La révision de la loi sur les épizooties en Suisse (cf. article précédent) en est une triste illustration. Afin de maximiser son profit, l'industrie pharmaceutique fait ce que font tous les grands groupes: ils démenagent leur production dans des pays à bas coût qui ne garantissent au-

cune protection aux travailleurs ni à l'environnement.

Le site de production Hyderabad en est un excellent exemple. Cette ville indienne de plusieurs millions d'habitants est devenue le site principal de production de substances chimico-pharmaceutiques. Plus de 100 entreprises y ont installé leur production et fournisseurs notamment l'industrie pharmaceutique suisse. De grandes quantités d'eaux usées industrielles coulent, sans être épurées, dans les fleuves autour de la ville d'Hyderabad, même s'il existe tout de même une station d'épuration: l'installation de Pa-

tancheru Enviro Tech Ltd (PETL) traite les eaux usées d'environ 90 producteurs locaux de médicaments.

## Des valeurs extrêmement élevées, faut-il le souligner?

Lors de tests, on a mesuré dans les eaux usées traitées par PETL à Hyderabad des résidus médicamenteux d'une concentration 50 fois plus élevée que dans des installations comparables de sites de production pharmaceutique en Europe ou aux États-Unis «grâce» à une législation environnementale trop tolérante et à des installations d'épuration inappropriées. Cela entraîne des conséquences catastrophiques comme le démontre une étude suédoise. Joakim Larsson, de l'université de Göteborg, a analysé des échantillons d'eau d'Hyderabad. Le résultat: «une concentration en antibiotiques qui peut être jusqu'à un million de fois plus élevée que ce que l'on trouve normalement dans de l'eau traitée. La concentration était parfois plus élevée que dans le sang de patients ayant été soignés avec l'antibiotique correspondant.» La cerise sur le gâteau serait que les groupes pharmaceutiques prescrivent l'accès à l'eau potable uniquement sur ordonnance...

Incroyable mais vrai: ce bouillon de culture nauséabond héberge une quantité incroyable de germes vivants. Ceci est tout à fait paradoxal car les antibiotiques sont censés tuer tout germe. Cela signifie donc que tous les germes sont résistants aux antibiotiques, en tout cas la

plupart d'entre eux. En effet, Larsson n'a pas seulement trouvé des traces importantes de l'antibiotique Ciprofloxacine à Hyderabad, mais également «différents antibiotiques à large spectre, ainsi que tout un bouquet d'autres substances pharmaceutiques».

## Complètement sans défense

Alors que l'industrie pharmaceutique engrange des milliards de bénéfices grâce à des médicaments produits à bas coût et vendus très chers, la population locale en Inde est totalement à la merci de ce cocktail meurtrier. Elle n'a pas accès à de l'eau potable propre et ingurgite des germes résistants en se lavant, se baignant, lors d'ablutions rituelles, en buvant l'eau de puits contaminés, par le biais d'animaux, etc. En comparaison à cette bombe à retardement, les germes résistants aux antibiotiques que l'on trouve dans nos hôpitaux ne représentent qu'un risque mineur.

Cette attitude irresponsable des grands groupes pharmaceutiques aura l'effet d'un boomerang. En effet, les «super bugs» qui se développent et se propagent aujourd'hui dans les cours d'eau indiens, risquent de faire le tour du monde à la vitesse des avions transportant des hommes et des femmes contaminés en provenance de l'Inde. C'est une situation très cynique: dès qu'une telle bombe sanitaire aura explosé chez nous, le lobby pharmaceutique attisera la prochaine hystérie «pandémique», avec le soutien de politiciens complaisants ou apathiques..., et en profitera pour rafler la mise au passage en vendant des produits pharmaceutiques non-certifiés aux Etats et aux populations. Du déjà-vu lors de la grippe porcine!



Des millions d'humains n'ont pas accès à une eau potable.

# L'absurde acharnement du Canada à soutenir la chasse aux phoques

L'appel déposé par les chasseurs de phoques et les Inuits a échoué en deuxième instance devant la Cour de justice de l'Union européenne. Il contestait une interdiction d'importer des produits dérivés du phoque dans l'Union européenne. En Suisse, la décision n'est pas encore prise. La Fondation Franz Weber se bat en toute première ligne pour que la Suisse adopte également cet embargo.

## ■ Vera Weber

La banquise étincelle de blancheur sur l'océan bleu marine. Ici, dans le nord-ouest de l'Atlantique, au large des côtes de Terre-Neuve, naissent les bébés phoques. Une vue à couper le souffle, une nature à l'état vierge, d'une beauté pure et immaculée. Curieux, innocents, alertés par le bruit du moteur, ils regardent de leurs grands yeux sombres notre hélicoptère qui les survole. Grâce à la caméra haute définition, je les vois de tout près et je suis tout de suite conquise. Difficile de ne pas se laisser charmer, de ne pas être affectueux et attentionné envers ces petites créatures âgées de quelques semaines, incarna-

tion de l'innocence et de la douceur.

## Les chasseurs approchent

Mais mon cœur se serre subitement. Ces bébés phoques ne savent pas encore bien nager, sur leur banquise, ils sont à la merci des chasseurs de phoques. Des bateaux de chasse s'approchent d'eux à vive allure. Les bébés ne comprennent pas ce que signifient ces monstres hideux qui tanguent sur l'eau. Puis, des tirs déchirent ce paradis. Des balles transpercent les corps des phoques. Le sang gicle sur la glace. Un animal est terriblement touché au côté – mais vit encore! D'ailleurs de nombreux bébés phoques



Innocents et fragiles: des bébés phoques âgés de trois semaines

blessés bougent encore; crispés de douleur ils se débattent dans leur sang.

Un tir entraîne rarement la mort instantanée. Comment un chasseur pourrait-il tirer avec précision depuis un bateau bringuebalant sur des blocs de glace eux-mêmes oscillant sous l'action des vagues! Le bébé phoque touché au côté bascule dans l'eau et essaye maladroitement de fuir. L'eau se teinte aussitôt de rouge. Inexorablement, un bateau de chasse fond sur lui en tassant les blocs de glace. L'animal blessé disparaît sous la glace. Va-t-il se noyer? À l'aide d'une longue gaffe, le chasseur fouille parmi les blocs de glace. Il finit par trouver le phoque, lui enfonce son crochet en plein museau et le ramène à bord. À travers la lentille de la caméra, je vois clairement ses soubresauts. L'animal est encore en vie. C'est alors seulement que son bourreau lui fracasse le crâne à l'aide d'un «hakapik», un instrument qui sert tout à la fois de crochet et de matraque.

## L'indignation pour motivation

Durant plusieurs années, je n'ai cessé d'observer et de documenter le cruel massacre des phoques le long de la côte est du Canada, au large de Terre-Neuve. J'ai été menacée par des chasseurs de phoques et agressée. Une fois, ils ont même fait dérapier notre véhicule. Mais ce qui me pèse bien plus, ce sont ces images lancinantes de la lente et douloureuse agonie de bébés phoques innocents. Je ne peux m'y habituer. Il m'est toujours plus insupportable de devoir regarder, impuissante et démunie, les chasseurs tirer de sang-froid dans le corps ou le museau d'un adorable bébé phoque pour l'immobiliser, puis le réduire en quelques minutes en un tas sanglant de viande, d'os et de viscères.

Mais cette indignation motive en même temps le combat de la Fondation Franz Weber (FFW). En réalité, nous ne sommes pas du tout impuissants et démunis. En travaillant avec d'autres organisa-



Une chasse pour des peaux que plus personne ne veut

tions, nous avons beaucoup avancé ces dernières années. La chasse aux phoques meurt elle aussi lentement de sa belle mort.

### La chasse, toujours aussi cruelle

Grâce aux documents filmés que nous avons rassemblés au fil des ans sur les cruautés perpétrées, la chasse aux phoques recule progressivement. En 2006, j'ai observé une chasse canadienne, accompagnée de journalistes et d'un député du Parlement européen. Sur la base d'une déclaration écrite de ce député choqué, la Commission européenne a élaboré un projet de loi interdisant l'importation de produits dérivés du phoque dans l'Union européenne. Ce projet a été adopté à une large majorité le 5 mai 2009, puis promulgué le 20 août 2010. Un coup dur pour les chasseurs de phoques puisque dans la foulée, la Russie, le Kazakhstan, la Biélorussie et Taïwan ont également promulgué un embargo.

Ainsi, le nombre des prises est passé cette même année de plus de 300 000 à environ 75 000 jeunes phoques. En 2010 et 2011, ce chiffre a encore baissé. Ce printemps encore, la FFW s'est de nouveau rendue sur place. Accompa-

gnée de Rebecca Aldworth, de la Humane Society International (HSI), j'ai filmé la chasse. Les vidéos rapportées montrent une fois de plus de manière particulièrement poignante que la chasse aux phoques, malgré toutes les assurances fournies par le gouvernement canadien et toutes les promesses d'amélioration, demeure extrêmement cruelle.

### Plainte rejetée

La Cour de justice européenne a donc à juste titre rejeté en deuxième instance, le 25 avril 2013 à Luxembourg, une plainte des Inuits canadiens et des chasseurs de phoques de Terre-Neuve contre l'embargo de l'Union européenne sur les produits dérivés du phoque. En 2011, la Cour de justice avait déjà rejeté la plainte déposée par le Canadian Fur Institute [Institut canadien de la fourrure], mais cette organisation de lobbying avait déposé un recours. De plus, la deuxième audition par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de l'embargo de l'Union européenne sur les produits dérivés du phoque s'est déroulée à Genève les 29 et 30 avril 2013. Les gouvernements du Canada et de la Norvège veulent eux aussi lever cet embargo.



Les plaques de glace sont étroites, minces, fragiles – et désertes.

La Commission européenne, sur la foi de documents et de preuves fournis par la FFW et la HSI, a une fois de plus défendu sa position, en se réclamant de la protection des animaux et des principes de morale publique. Autant d'arguments reconnus par l'OMC, et une raison suffisante pour l'amener à confirmer l'interdiction fixée par l'Union européenne. D'une part, cet embargo se traduit déjà par un impact notable, d'autre part, le gouvernement canadien n'est pas en mesure d'humaniser la chasse aux phoques. La décision de l'OMC sera prise courant 2013.

### Le recul de la banquise

En Suisse, le Conseil national, convaincu par les preuves fournies par la FFW, a soutenu à une nette majorité l'interdiction d'importer des produits dérivés du phoque en Suisse. Le Conseil des États doit encore prendre sa décision; il souhaite attendre celle de l'OMC. L'embargo ne sera appliqué en Suisse que lorsque les deux chambres du Parlement l'auront validé. Outre la protection des animaux, les arguments en faveur de la protection des espèces abondent pour s'opposer à la chasse aux phoques. Le changement climatique

entraîne en effet un recul et un amincissement de la banquise. Dès la naissance, de nombreux bébés phoques tombent à l'eau, ou bien les mères phoques ne trouvent plus de bloc de glace pour mettre bas. Les bébés se noient. Quand j'ai survolé les côtes de Terre-Neuve aux printemps 2011 et 2012, il fallait littéralement chercher la banquise sur l'immensité de l'océan. Les rares bancs de glace étaient petits, minces, friables et déserts. Même constat début 2013.

Le gouvernement canadien affirme que 8 millions de phoques vivent sur la côte est du Canada. La FFW et la HSI ont cependant survolé des centaines voire des milliers de kilomètres de côte sans apercevoir plus de quelques milliers de phoques futures victimes de la chasse aux phoques de cette année.

Avec entêtement, nous poursuivons la lutte contre l'absurde acharnement du Canada qui s'obstine à soutenir avec l'argent de ses contribuables une chasse moribonde sur la glace en voie de disparition, pour des fourrures dont plus personne ne veut – jusqu'au jour où cette riche nation civilisée investira enfin dans un avenir durable plutôt que dans la chasse aux phoques. ■



Avril 2013: Vera Weber en hélicoptère au-dessus de St. Anthony, Terre Neuve



Balbuzard pêcheur

(photo Clément Rolland)

## Oiseaux migrants

# Fini, les massacres d'oiseaux au Col de l'Escrinet !

Le col de l'Escrinet en Ardèche, France, est un site exceptionnel pour l'étude de la migration de printemps. Il se situe exactement dans l'axe migratoire et constitue un véritable „couloir“. Ainsi, déjà en 1985, pas moins de 150 espèces différentes d'oiseaux ont pu y être observées.

Dès 1982, de la mi-février à la mi-avril, les ornithologues des associations françaises CORA et FRAPNA y réalisent des comptages profitant à toute la communauté scientifique, tant au niveau national qu'international. En 1987, les associations achètent un terrain de 3 hectares sur le col afin de faciliter la réalisation d'études. Jusqu'en 1990, le grand public participe en masse aux activités organisées par ces associations.

### Sous le règne des chasseurs

Ce col est un lieu de passage du Pigeon ramier qui est très prisé par les chasseurs. Les activités du CORA et de la FRAPNA deviennent difficiles avec l'occupation du col par des centaines de chasseurs, chassant en toute illégalité cette espèce de février à fin mars. Dès 1985, les chasseurs opposent aux ornithologues une hostilité de plus en plus violente.

Les braconniers, soutenus par la fédération départementale des chasseurs de l'Ardèche, obtiendront, durant plusieurs années de suite, du Préfet de l'Ardèche une prolongation tout à fait illégale de la chasse au Pigeon ramier en mars. Les arrêtés successifs du Préfet sont tous attaqués en justice avec succès par les as-

sociations de protection de la nature, réunies au sein d'un collectif «Escrinet Col Libre».

Les populations de Pigeon ramier en migration, concernées par ces tirs illégaux, sont celles qui hivernent en Espagne et en Aquitaine. Elles ont pour origine les pays du nord de l'Europe et sont qualifiées de *longues migrantes*. Leur état de conservation est unanimement reconnu comme étant mauvais en raison du déclin important qui les caractérise. Ces faits étaient connus tant du gouvernement français que des instances cynégétiques.

### Cinq ans de terreur

En 1991, les associations se voient interdire l'accès à leurs propriétés du col par les chasseurs qui occupent le site en masse et tirent sur les pi-

geons en toute illégalité sans être verbalisés. Le camp d'observation de la migration ne pourra plus se tenir pendant 5 années.

En 1999, le Ministère de l'Environnement ordonne enfin à la garderie de l'Office National de la Chasse de verbaliser les braconniers. Mais l'opération tourne mal, et les 25 gardes de l'ONC sont séquestrés une journée entière. Le lendemain et les huit jours suivants, le braconnage reprend de plus belle en toute impunité sur 9 cols ardéchois, y compris sur des espèces protégées.

Se sentant impuissants et ne sachant plus que faire, les associations demandent de l'aide à l'écologiste suisse Franz Weber et sa fondation.

### Le tournant

L'événement médiatique international organisée au mois de mars 2001 par Franz Weber et les organisations ardéchoises de protection des oiseaux et de l'environnement à Aubenas, connaît un retentissement au-delà des frontières françaises. Le 16 mars 2001, malgré une pluie battante, après une impressionnante conférence de presse qui a réuni de très nombreux journalistes de télévisions, journaux, radios et internet, venus de toute l'Europe et même d'Afrique, ces médias, les représentants de la Fondation Franz Weber et ceux du Collectif Escrinet Col Libre, escortés par d'impressionnantes forces de gendarmerie, ont pu enfin se rendre sur le terrain de la FRAPNA, au Col de l'Escrinet, sous les yeux des braconniers tenus à distance par les gendarmes. Au printemps 2003, la Fondation Franz Weber achetait le terrain directement situé au col. C'est depuis ce terrain stratégique en mains des protecteurs des oiseaux que se fait désormais le suivi de la migration du début février à fin avril, avec le soutien de la fondation. Le Col de l'Escrinet est devenu, effectivement, le nouvel étendard de l'écologie européenne, sortant enfin du silence grâce à l'action de Franz Weber.

### Le col de l'Escrinet : un site de migration important

La majorité des oiseaux qui sont observés à l'Escrinet sont des passereaux avec au premier plan les Pinsons des arbres *Fringilla coelebs* soit environ 50 à 80 % des oiseaux comptés selon les années. Une grande diversité d'espèces caractérise le passage au col. Plus de 180 espèces ont été observées depuis les

débuts des comptages en 1982, et en moyenne 120 espèces par saison. L'Escrinet est aussi un haut lieu de la migration pré-nuptiale pour les rapaces avec une moyenne de 10 000 par saison. Il s'agit principalement du Milan noir *Milvus migrans* (2500 en moyenne/saison), de la Buse variable *Buteo buteo* (1500 en moyenne/saison) et de la Bondrée apivore *Pernis apivorus* (1500 à 6500 pour la meilleure saison). Ces trois espèces ne sont pas les seules à passer le col avec des effectifs notables. Busard des roseaux *Circus aeruginosus*, Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* et Epervier d'Europe *Accipiter nisus* migrent aussi en nombre, de l'ordre de 600 à 800 individus par espèce et par an. Soulignons l'augmentation des effectifs observés année après année du Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*, avec plus de 100 individus en 2012. Ce phéno-



Pigeon ramier

(photo Clément Rolland)

mène s'explique par l'expansion de son aire de nidification vers le Nord.

Le Milan royal *Milvus milvus* est lui aussi observé de plus en plus nombreux au dessus de la tête des compteurs, avec 347 individus en 2012. Espèce phare du site avec des conditions d'observation parfois époustouflantes, le Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* est observé en moyenne à hauteur de 100 individus avec une année exceptionnelle à 198 individus en 1992. Peu de

sites en Europe permettent de tels effectifs pour cette espèce. Les conditions d'observation sont d'une proximité telle que l'on estampille parfois l'oiseau du «Label Escrinet», pour la plus grande joie des photographes et observateurs.

### Les cigognes blanches

Dans une moindre mesure que le long de leur axe majeur, la vallée du Rhône, les Grands cormorans *Phalacrocorax carbo* transitent en ef-



Mars 2013 au Col de l'Escrinet

(photo Gaël Foilleret)



Vol de pigeons ramiers

(photo Clément Rolland)

fectifs non négligeables par le col avec environ 5 000 oiseaux. On peut également observer des groupes de Cigognes blanches *Ciconia ciconia* durant le mois de Mars avec cette année, le plus gros

vol jamais observé sur le site avec 108 individus le dimanche 3 mars 2013. Ce passage s'effectue plus tardivement que sur la vallée du Rhône, environ un mois plus tard, ceci pouvant s'expliquer

par des ascendances plus nombreuses ce mois là, permettant à ces grands planeurs de «couper» par le Languedoc et emprunter la voie du col. Les Grues cendrées *Grus grus* franchissent la ligne de crête également à cet endroit, en marge des gros passages du Centre de la France, mais leur cri anime l'espace sonore et remplace le bruit des voitures durant quelques secondes. Il est ici question de 300 individus en moyenne par saison.

**Le miracle des «vols bleus»** S'il est une espèce emblématique qui emprunte l'entonnoir naturel de l'Escrinet, c'est le Pigeon ramier *Columba palumbus*. Ces «vols bleus» qui le temps de quelques secondes

arrêtent la pendule, imposent un grand silence parmi les observateurs qui se contentent de contempler le spectacle de ces oiseaux en migration désormais libre, objet de tant de convoitise. Ce sont en moyenne 9 000 oiseaux qui passent par an. En février 2013, la Ministre de l'Ecologie a définitivement refusé aux chasseurs de leur accorder une dérogation pour chasser le pigeon ramier en mars en Ardèche. Face à cette décision, les chasseurs ont à nouveau manifesté au col le 2 mars 2013, en promettant qu'ils continueront la pression en 2014 année électorale en France.

■ LPO Rhône-Alpes / Fondation Franz Weber

## Galice

# Ombres sur le paradis espagnol des chevaux

**En Galice, ils mettent des entraves aux chevaux semi-sauvages pour les empêcher de fuir: ce sont des «cepos», de douloureuses entraves qui souvent mutilent les chevaux, et peuvent même causer leur mort. La Fondation Franz Weber et des protecteurs galiciens des animaux ont pris les choses en main. Une campagne très prometteuse.**

■ Anna Mulá

La Galice: située au nord-ouest de l'Espagne, une région sauvage et enchantée baignée par l'océan Atlantique, une des zones les plus verdoyantes du pays. Aujourd'hui encore, dans les chaînes montagneuses couvertes de forêts de la Province autonome, vivent librement des milliers de chevaux sauvages et semi-sau-

vages. La population locale est fière de ces animaux qui existent en Galice depuis la nuit des temps. Ils sont même inscrits sur la liste officielle du patrimoine naturel. On évalue aujourd'hui leur nombre à plus de 22'000 individus sauvages, et autant de semi-sauvages, c'est-à-dire de chevaux appartenant à un propriétaire.

Cependant, tous les Galiciens ne sont pas portés par un amour inconditionnel et affectueux envers ces créatures. Quiconque est proprié-

taire d'un cheval semi-sauvage ne souhaite certainement pas qu'il s'enfuit. Or, les clôtures sont chères, compliquées à installer et peuvent



Les chevaux libres n'abandonneront pas leur copain entravé.

poser d'autres problèmes. Donc, de nombreux propriétaires ont recours à une cruelle méthode pour empêcher leurs chevaux d'avancer normalement.

### Sans défense

Ces entraves en bois, dénommées «cepos», sont de véritables «boulets aux pieds» pour les animaux. Les propriétaires les appliquent à un des membres antérieurs, quelquefois aux deux. Ce grossier morceau de bois de 80 cm de longueur environ, en forme de fourche qui enserme la jambe, est maintenu par un système de vis métalliques. Imaginez une personne qui porterait jour et nuit cette espèce de menotte encombrante. De grosses douleurs sont inévitables, la peau est douloureusement écorchée de manière chronique jusqu'aux os, causant des infections, l'infirmité à terme.

Les chevaux semi-sauvages entravés de la sorte ne sont plus capables d'avancer, ils se traînent en boitant, trébuchant souvent sur le terrain irrégulier, ce qui provoque des fractures; ils restent empêtrés dans les broussailles, se débattent pour se libérer et risquent de mourir misérablement, retenus par leurs liens, ou à la suite de leurs blessures et infections. Ils sont totalement à la merci d'individus mal intentionnés, de voleurs de chevaux ou de chiens errants sauvages. Dès qu'ils arrivent sur une route, il y a un risque élevé de collision fatale avec des voitures ou des camions. Et lors d'incendies de forêt, fréquents dans cette région, incapables qu'ils sont de fuir devant les flammes, ils meurent brûlés vifs.

### Une plate-forme en ligne

Ces pratiques perverses d'entravement (on utilise également



Avec leurs «boulets aux pieds» qui les empêchent de fuir, ils sont à la merci de voleurs de chevaux, de chiens errants et d'incendies de forêt.

des chaînes ou des cordes) sont interdites par la loi en Galice. Tout propriétaire attrapé sur le fait doit compter avec une sanction allant jusqu'à un an de prison et une interdiction d'exercer sa profession pouvant aller jusqu'à 36 mois. Cependant jusqu'à présent, ces sanctions pourtant assez dures n'ont pas eu d'effet dissuasif; et comme il n'y a pas eu de plainte ni de procès-verbal, la justice n'a pas pu sanctionner.

C'est pourquoi la Fondation Franz Weber (FFW) est maintenant passée à l'action. Avec la branche galicienne de l'organisation espagnole de protection des animaux, «Libera», elle a mis sur pied une stratégie d'actions sur trois ans pour contrecarrer cette maltraitance. À l'aide notamment d'une plate-forme en ligne en plusieurs langues: [www.senpexas.info](http://www.senpexas.info). Tout citoyen peut y faire des déclarations de cas de maltraitance, et donner directement par Internet des indications sur le lieu et l'emplacement, de préférence à l'aide de photo-

graphies... Ainsi, la FFW a déjà réussi à informer la justice de plus de 80 cas (cela correspond à environ 140 chevaux dotés d'entraves les plus diverses).

### Adopter une attitude plus ferme

Notre objectif, bien entendu, ne peut être que l'abolition complète de cette pratique cruelle. Grâce à un excellent travail médiatique, le problème des entraves a été traité par des émissions de grande écoute à la télévision et dans les journaux espagnols. Cela a été une bonne occasion de parler au public et de pousser les citoyens à porter plainte eux-mêmes. Un effet secondaire positif: les services publics galiciens mettent en place des règlements et des sanctions plus sévères. Afin de pouvoir trouver les tortionnaires plus rapidement, les propriétaires sont obligés d'enregistrer leurs chevaux. De plus, en mars 2013, en l'espace d'un mois seulement, la FFW et Libera ont récolté 43'000 si-

gnatures par le biais d'une pétition contre ces entraves fatales. En mars également, le parti «Bloque Nacionalista Galego» a déposé une motion parlementaire pour que le Parlement galicien adopte une attitude plus ferme contre la torture des chevaux.

### Jusqu'au niveau de l'Union européenne

Les députés présents ont voté cette motion parlementaire à l'unanimité. C'est une avancée spectaculaire qui permet d'exiger clairement du gouvernement qu'il prenne les mesures qui s'imposent face à ces maudits Cepos. Nous sommes ensuite montés à l'échelon supérieur: les députés européens, pour qu'ils interviennent au niveau de la Commission européenne. Par ailleurs, nous avons de bons contacts avec le Congrès et le Sénat espagnols, de même qu'avec le Parlement galicien. Ces cruelles entraves devraient ainsi appartenir au passé dans un avenir pas trop lointain. ■

## Chevaux-éboueurs

## La caravane de la liberté



50 chevaux en route vers la liberté

**Dans la capitale colombienne, chaque semaine, cinquante charrettes tirées aujourd'hui par des chevaux sont désormais remplacées par des véhicules motorisés. Les chevaux de trait sont adoptés par des amis des animaux. Quant aux cartoneros, la motorisation de la collecte des matières recyclables dans les rues de la ville leur redonne une nouvelle dignité.**

## ■ Leonardo Anselmi

Jamais on n'avait vu un tel convoi en ville. Avant l'aube, cinquante chevaux se mettent à tirer leurs charrettes à travers les rues de Bogotá. Il est quatre heures du matin et comme tous les jours, c'est le début de la dure journée de labeur des chevaux-éboueurs de la capitale colombienne. Mais ce 26 février 2013 n'est pas un jour ordinaire pour eux. Le sentent-ils ? En tout cas, la différence est flagrante : ce matin-là, pas de coups, pas de cris, pas de jurons, ni de charge écrasante à tirer.

Cinquante chevaux et leurs maîtres se sont alignés pour former une file que les autorités de la ville ont surnommée caravana de la libertad. Pour la dernière fois de leur vie, ces chevaux tirent derrière eux les charrettes bringuébantes qui servent à collecter les déchets. Un long cortège se met en marche vers la liberté, décoré de guirlandes multicolores et accompagné de voitures officielles, de la presse, d'associations de protection des animaux et de nombreux habitants.

## « Nous sommes les premiers ! »

« Enfin la retraite ! » et « Nous sommes les premiers ! » proclament les banderoles fixées aux attelages. Un grand moment d'émotion pour Alejandra García qui, au nom de la fondation Franz Weber se bat sans relâche dans toute l'Amérique du Sud en faveur de ces chevaux-éboueurs. Bogotá l'a invitée pour fêter le remplacement des cinquante premières charrettes par des véhicules motorisés. Les services de la ville ont tout prévu : un camion portant une citerne et un van accompagnent le convoi pour le cas où un cheval serait trop fatigué ou trop faible.

Cinquante véhicules à moteur attendent d'être remis aux cartoneros par les autorités de la ville. Ils devraient leur permettre de poursuivre dans la dignité et sans souffrance animale leur activité

utile de recyclage du carton, des vieux métaux et d'autres matériaux, ramassés dans les rues de la capitale. Le 26 février est un grand jour pour tous les amis des animaux et des hommes en Amérique du Sud. Il vient couronner des années d'efforts de la fondation Franz Weber et de l'association de protection des animaux qu'elle a créée en Colombie, Plataforma ALTO (Animales Libres de Tortura : « Pas de torture animale »).

## Une action rapide

Plus d'une année de travail intense aura été nécessaire pour préparer ce grand jour. Il a d'abord fallu convaincre les cartoneros, les collecteurs de déchets, d'échanger leurs chevaux de traction contre des véhicules motorisés, une première étape suivie par la reconversion et la mise en œuvre. Seules quelques années sé-

## Uruguay et Argentine : des progrès

En Uruguay, la ville de Paysandú pourrait bien être la première du pays à rejoindre la campagne du Basta de TaS (« Pour la fin de la traction animale ») et, forte de notre soutien, à émettre une directive dans ce sens. Le groupe de travail municipal a en tout cas exprimé son adhésion à la nature, la philosophie et aux objectifs de la campagne.

Pendant ce temps, l'opération de substitution des chevaux par des véhicules motorisés se poursuit à Corrientes (Argentine). À l'heure où nous mettons sous presse, le ministère du développement social faisait immatriculer cinquante triporteur à moteur destinés à être remis aux cartoneros. Au cours de cette première tranche, quatre-vingt-dix cartoneros prêts à opérer le changement se sont manifestés pour obtenir les cinquante véhicules disponibles. Un tirage au sort a donc été organisé le 23 avril. Certains des collecteurs de déchets ont pour leur part choisi une réorientation professionnelle pour laquelle ils bénéficieront d'un soutien des autorités.

Ce mois-ci, les premiers chevaux vont enfin pouvoir dételer, au propre comme au figuré. Ils seront accueillis non loin de Corrientes par des protecteurs des animaux qui s'occuperont et prendront soin d'eux. Ils seront ensuite prêts à être adoptés contre la promesse du nouveau propriétaire de les traiter avec dignité et de ne plus jamais les exploiter comme chevaux de trait ■ (ag)

parent l'idée du projet de ce jour mémorable du 26 février. Preuve qu'en Amérique du Sud, une idée visionnaire permet d'agir vite sans trop de bureaucratie.

Comme dans de nombreuses autres villes latino-américaines, un registre des chevaux

et des cartoneros a été créé à Bogotà pour répertorier le nombre de cas concernés. 2250 chevaux ont ainsi été inscrits, dont un grand nombre était en très mauvais état : bêtes malades, battues, blessées, sous-alimentées et sollicitées pour tirer des charret-

tes chargées de plusieurs tonnes.

### Enfin au but

Vers sept heures du matin, la caravane de la liberté arrive enfin à destination : la faculté de médecine vétérinaire de l'UDCA, l'université de sciences appliquées et environnementales. D'immenses banderoles accueillent les cartoneros et leurs chevaux. Des étudiants sont massés des deux côtés de la rue. Armés de récipients remplis de carottes et de panela, un produit typique obtenu à partir du jus de la canne à sucre, ils prennent en charge les chevaux fatigués. L'émotion est vive. Des larmes coulent, exprimant la joie devant l'abandon de cette pratique cruelle, et cette mutation symbolique qui est en train de s'opérer et qui annonce des jours meilleurs pour les chevaux-éboueurs et les cartoneros.

Pour la dernière fois, ceux-ci détachent leurs fidèles compagnons harassés. Les charrettes sont immédiatement

démontées sur le campus de l'université. Des vétérinaires et des étudiants attentionnés mènent les chevaux jusqu'à leurs box. Après une semaine de soins constants, ceux-ci seront enfin remis à leurs familles d'accueil qui se sont engagées à ne plus jamais exploiter les bêtes pour la collecte des déchets.

### Un grand succès

Depuis le 26 février, cinquante chevaux arrivent ainsi tous les lundis à la faculté de médecine vétérinaire. Après une semaine de repos et de soins, ils sont en mesure de faire le voyage jusqu'à leur nouvelle demeure. Les familles d'adoption jouent un rôle primordial dans cette histoire qui s'achève en happy end. Les autorités de Bogotà n'ont rien laissé au hasard : plusieurs mois auparavant, elles ont lancé un appel pour trouver des personnes intéressées par l'adoption. Les candidats disposés à offrir à un cheval une vie digne et heureuse ont pu s'inscrire et prouver leurs aptitu-



« Enfin à la retraite ! Nous sommes les premiers ! »

## Bogotà interdit les cirques présentant des animaux

En février 2013, Gustavo Petro, maire de Bogotà et grand ami des animaux, vient ajouter du baume aux cœurs des défenseurs des animaux en interdisant aux cirques présentant des animaux l'accès à la ville. Cette formidable victoire a également pu être remportée grâce à l'inlassable engagement de l'association Plataforma ALTO créée par la fondation Franz Weber. Une fois encore, Gustavo Petro se montre digne du Toro de la Paz (taureau de la paix) que lui a décerné la fondation en 2011 pour son interdiction de la corrida à Bogotà ■ (ag)

des lors d'un contrôle effectué par des associations locales de protection des animaux. Ces mêmes associations réaliseront aussi des contrôles ultérieurs pour s'assurer que les animaux vont bien et que les familles respectent leurs engagements.

L'appel aux citoyens a été entendu : son succès a dépassé toutes les espérances. 6000 personnes se sont inscrites pour accueillir 2250 chevaux ! Beaucoup ont même adopté plus d'un cheval. Le caractère chaleureux des Latino-Américains, la solidarité et une conscience croissante du bien-être animal ont été déterminants dans cette action. Dans une allocution chargée d'émotion prononcée devant l'assemblée et les médias, Gustavo Petro, le maire de Bogotá, a encouragé les cartoneros à voir dans ce changement les prémices d'un avenir meilleur pour les hommes et les animaux, au sein d'une société solidaire. Était également de la partie Chucho Merchán, le célèbre chanteur colombien et militant des droits des animaux. En 2011, grâce à son amitié avec Paul McCartney, il avait



Le 27 février 2013. Manchette du plus grand quotidien de Bogotá: «L'heure de l'amour pour eux a sonné. Avec une bonne retraite. Hier, 50 chevaux ont été libérés de leurs chaînes.»

convaincu l'ex-Beatle d'envoyer une lettre au maire de la ville pour lui demander l'abolition de la corrida. Chucho a lui-même adopté deux chevaux qui couleront désormais des jours heureux, dans l'une des propriétés du chanteur. ■



« Vive la liberté! »

### Estelita enfin sauvée



Lorsqu'en février, un cartonero de Córdoba (Argentine) nous avait confié Estelita, celle-ci était à l'agonie. Le poulain souffrait de sous-alimentation et d'une pneumonie, il avait la gale et un abcès à l'œil droit. Pendant deux mois, nous nous sommes occupés d'Estelita, nous relayant jour et nuit à son chevet. Au cours de cette période, elle a ainsi bu 1 000 litres de lait par mois ! Les résultats de la première prise de sang étaient si mauvais que le laboratoire nous a demandé s'il s'agissait du sang d'un cheval mort. Mais les choses ont évolué favorablement et nous avons pu donner congé au vétérinaire. Les complications ont fini par rendre notre petite Estelita forte et vigoureuse.

Elle est aujourd'hui heureuse, pleine de vie et au centre de toutes les attentions : la luzerne a remplacé le lait, nous testons les carottes et le maïs et Estelita raffole des feuilles des arbres les plus divers. Estelita est devenu le symbole de l'espérance et de notre engagement en faveur des chevaux-éboueurs. Elle a malgré tout encore besoin d'aide et est à la recherche d'un parrain ou d'une marraine pour mener enfin la vie longue et belle qu'elle mérite. ■ (ag)



# Testament en faveur des animaux



**Notre travail est au service de la collectivité.** Pour pouvoir poursuivre ses grandes oeuvres en faveur de la nature et du monde animal, la Fondation Franz Weber devra toujours faire appel à la générosité du public. Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie ni par les pouvoirs publics, elle dépend de manière impérative dans l'accomplissement de ses tâches des seuls dons, donations, legs, etc. Le poids financier que la Fondation doit porter, ne s'allègera pas, bien au contraire: il s'alourdira en

proportion de la pression grandissante que subissent le monde animal, l'environnement et la nature.

**Exonération fiscale** La Fondation Franz Weber, en sa qualité d'institution d'utilité publique, est exonérée d'impôts (impôts sur les successions, sur les dons, impôts directs cantonaux et locaux). Les dons versés à la Fondation peuvent être déduits du revenu imposable dans la plupart des cantons suisses.

Si votre volonté est de venir en aide aux animaux même au-delà de votre vie, nous vous prions de penser, dans vos dispositions testamentaires, à la Fondation Franz Weber. Cette seule phrase dans votre testament: «Je lègue à la Fondation Franz Weber, CH-1820 Montreux, la somme de Fr. \_\_\_\_\_» peut signifier la survie pour d'innombrables animaux.

## A observer

Pour que votre volonté soit respectée, quelques règles formelles sont à observer:

**1. Le testament manuscrit** doit être rédigé entièrement de la propre main du légataire, sans oublier le lieu,

la date et la signature.

Un tel testament doit contenir la mention:

«Testament:

Par la présente, je lègue la somme de Fr. \_\_\_\_\_ à la Fondation Franz Weber, CH-1820 Montreux».

Afin d'éviter la disparition fortuite du testament après le décès, il est recommandé de le remettre à une personne de confiance qui le gardera précieusement.

**2. Si le testament est rédigé chez le notaire,** celui-ci peut être chargé d'inclure dans ce testament la Fondation Franz Weber comme bénéficiaire.

**3. Les personnes ayant déjà rédigé leur testament peuvent,** sans nécessairement changer celui-ci,

rajouter à la main:

«Complément à mon testament:

Je décide que la Fondation Franz Weber doit recevoir après mon décès la somme de Fr. \_\_\_\_\_ à titre de legs.

Lieu et date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_»

(Le tout écrit à la main).

**Les nombreux amis des animaux seront heureux de savoir qu'un legs à la Fondation Franz Weber, qui est exempt d'impôts, n'est pas soumis aux impôts sur les successions souvent très élevés.**

## Comptes

### FONDATION FRANZ WEBER

CH-1820 Montreux  
CCP 18-6117-3  
(bulletin de versement rose)  
IBAN CH310900000180061173

### Banque Landolt & Cie

Chemin de Roseneck 6  
1006 Lausanne  
IBAN CH228768802304500001

### Comptes «Legs» de la Fondation Franz Weber



## Ours polaires

# La glace sous le Roi de l'Arctique se fait plus fragile

## ■ Jacky Bonnemains

Elle creuse sa tanière dans la glace. Elle a 6 ans. Elle pèse 200 kg. Elle est dans sa tanière. Si tout se passe bien, elle y restera 5 à 6 mois, puisant pour survivre dans ses réserves de graisse. Elle entend à travers les parois de glace des bruits d'hélicoptère, de brise-glace et de chasse neige. Rien à voir avec les bruits de la glace de mer qui casse et des phoques qui fuient. Elle a peur de ce vacarme qui menace. Dans sa tanière, il y a un bébé nu, complètement dépendant d'elle. Il pèse moins d'1 kg. Dehors et loin de sa fourrure, il mourrait en 10 secondes, fusillé par la bal-

le du froid. Dehors, il fait -40°C. Ensemble dans la tanière, ils resteront 4 à 5 mois, si rien ne vient les perturber. Pendant ce temps, elle jeûne et puise dans ses réserves pour survivre et pour l'allaiter. Il restera attaché à elle, comptant sur elle, sur son lait, sur son apprentissage pendant 4 à 5 ans, pour le meilleur : des marches de 50 km par jour ou la nage entre les glaces de mer ou pour le pire : une cartouche de Winchester 338 pour elle et pour lui. Du monde entier, d'Europe et des États-Unis, d'Asie, ils viennent pour les chasser. Camp de base, groupes électrogènes, réserves de fuel, chauffage au propane,

cabines d'acier, et pour la traque ultime sur la banquise ouverte, les chiens de traîneau.

### Tuer l'ours blanc – un 'stimulant' qui coûte cher et rapporte gros

«Vendre la peau de l'ours blanc après l'avoir tué», c'est le proverbe du chasseur moderne et triomphant et il rapporte gros, entre 20.000 et 30.000 euros (entre 24.308 et 36.462 CH). Il n'y a pas de petits profits. Les pièces détachées se négocient aussi à bon prix. Les dents, les mâchoires, les os et les crânes, après blanchissement au peroxyde et à l'acétone, se vendent sur internet entre 400 et 800 dollars (entre 374,06 et 748,11 CH) à des collectionneurs macabres.

Les ours polaires – *Ursus maritimus* – vivent exclusivement en Arctique. Leur domaine, c'est la banquise. En hiver, elle couvre 15 millions de km<sup>2</sup>, un horizon blanc qui s'étiole au fil des années selon les observations scientifiques, à cause des perturbations climatiques et des suies en provenance des feux de forêts boréales.

### Populations en décroissance

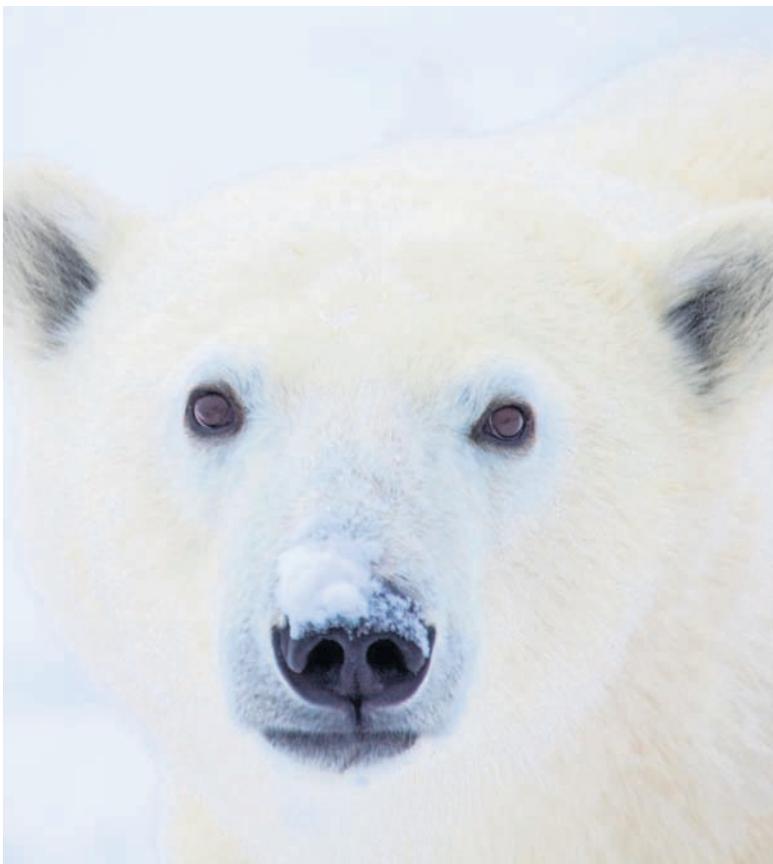
La population globale des ours polaires est estimée à 20.000 individus. Ils sont artificiellement divisés en 19 sous-groupes rattachés au Groenland, à la Norvège, au Canada, à la Russie, aux États-Unis (Alaska). Cette appartenance administrative fait

oublier, à l'image de ce qui se passe pour d'autres animaux, comme les éléphants, que les ours polaires ne respectent pas les frontières. Grand marcheur, l'ours polaire est aussi un grand nageur. Certains ont été repérés à 250 km de la banquise, en mer ouverte. Les brassages entre les sous-groupes ne sont pas exclus. 20.000 ours sur 15 millions de km<sup>2</sup>. C'est peu, très peu. De plus, les données démographiques sont ou bien anciennes, ou bien insuffisantes, ou encore inexistantes pour 7 sous-populations et il ressort des informations exploitables que 8 d'entre elles sont en déclin.

Les incertitudes sont telles que le principe d'extrême précaution devrait être immédiatement appliqué, si toutefois l'humanité voulait sauver d'une extinction imminente une espèce animale qui selon les récentes recherches généalogiques a émergé sur terre il y a 5 millions d'années. Toutes les menaces qui pèsent sur l'ours blanc doivent être dès maintenant examinées et réduites. En plus des permis de chasse attribués avec largesse par les autorités, principalement au Canada, un foyer virulent de braconnage sévirait en Sibérie.

### La mort qui rôde

Où qu'ils soient, où qu'ils se déplacent, où qu'ils se nourrissent, les ours polaires sont exposés en continu à une grave contamination chimique. Au sommet de la chaîne alimentaire de l'océan Arcti-





que, ils accumulent et transmettent à leurs générations futures des polluants persistants qui dégradent globalement l'état sanitaire de l'espèce. Le cortège des poisons chimiques est transporté vers le pôle Nord par les courants marins et atmosphériques. La santé et l'avenir des ours polaires sont assiégés par le mercure, les hydrocarbures, les composés chlorés et bromés. Ils proviennent des activités industrielles, militaires, minières, existantes ou éteintes dans les pays riverains de l'océan Arctique, mais aussi des rejets des grands fleuves européens comme la Seine ou le Rhin.

À leur corps défendant, les ours polaires sont devenus des poubelles chimiques et les pays de l'aire de répartition n'ont pas le courage d'interdire la consommation de leur viande aux autochtones qui historiquement et culturellement fondent leur régime

alimentaire sur la faune sauvage marine. Cette épée de Damoclès sanitaire est loin d'être neutralisée puisque la tendance est à l'extension de la prospection et de l'exploitation du gaz et du pétrole offshore en Arctique malgré les alarmes de la communauté scientifique et écologiste.

L'année dernière en Alaska, les phoques, et dans une moindre mesure les morses et les ours polaires ont été victimes de plaies et de pustules non cicatricielles dégénérant en lésions internes et aboutissant à la mort par infection généralisée. Les causes de ces épidémies ne sont pas clairement identifiées. Elles pourraient être multiples. Ce type d'évènement semble se généraliser et les États-Unis cherchent à coupler leurs informations avec celles, si elles existent, des autres pays arctiques. Les eaux usées des navires de croisières et des navires marchands,

de plus en plus présents en Arctique, ainsi que des plateformes off-shore sont citées. Les inquiétudes grandissent et les incertitudes aussi, au point que l'administration américaine procède à des analyses de césium 137, un élément radioactif artificiel produit par l'énergie nucléaire, dans les tissus des phoques autopsiés. Les résultats ne sont pas encore connus.

#### **CITES (et la Suisse) ont failli à la tâche**

L'ours blanc est au pied du mur, un mur qui ressemble à un obstacle infranchissable érigé par l'homme. Hélas, la proposition n'a pas recueilli le nombre suffisant de votes favorables pour être acceptée par l'Assemblée plénière de la Convention qui s'est tenue à Bangkok au mois de mars. Malgré la coalition quasi unanime des organisations non gouvernementales internationales présentes et actives à

Bangkok, malgré l'évidence, le droit est resté du côté des petits calculs, des grandes trahisons et des faux arguments. 42 pays ont voté contre l'ours polaire, 46 se sont abstenus. Seulement 38 ont donné leur voix au roi de l'Arctique. Pour qu'une proposition soit acceptée, il faut une majorité de trois quarts.

#### **Un espoir malgré tout**

L'abstention des 46 pays, parmi eux l'EU avec ses 27 voix, ainsi que la Suisse avec 2 voix, ont joué un rôle déterminant. Si ces 46 avait voté oui, les 84 voix nécessaires auraient été atteintes. Mais ils ont suivi les arguments du Canada selon lesquels « il n'est pas possible de priver les Inuits d'une ressource économique fondamentale ». Un grand État riche comme le Canada n'a-t-il vraiment rien d'autre à proposer pour garantir l'avenir des esquimaux que la chasse d'une espèce en voie de disparition ? Que fera-t-il dans quelques années, quand les ours blancs auront irrévocablement disparu ?

C'est pourquoi la proposition des États-Unis soutenue par la Russie d'inclure l'ours polaire à l'annexe I de la CITES (Convention internationale sur le Commerce des Espèces animales et végétales menacées d'extinction), apparaissait comme une bouffée d'oxygène et un premier pas vers la protection de l'espèce. L'annexe I interdit le commerce international des spécimens vivants ou de leurs dépouilles, ou du moins le restreint considérablement.

Battons-nous tous à partir de maintenant pour que cette proposition de bon sens puisse enfin aboutir à la prochaine réunion plénière de la CITES en 2016 en Afrique du Sud. ■

## Combats de taureaux

# Lentement mais sûrement : vers l'estocade finale pour la corrida

**Des animaux qui meurent - une corrida agonisante. Les opposants à ce spectacle sanguinaire sont de plus en plus nombreux. Acculé au pied du mur, le lobby de la tauromachie contre-attaque avec cynisme. Il souhaite ériger la corrida au rang de patrimoine culturel. La Fondation Franz Weber (FFW) porte plainte pour l'en empêcher.**

■ Vera Weber

Tout un symbole : en janvier 2013 à Madrid, le toit provisoire de la plus grande et prestigieuse arène de corrida, Las Ventas, s'est écroulé. Il n'a pas résisté aux tests de charge. La municipalité a donc décidé d'abandonner la construction pour des raisons de sécurité et ce sont 4 millions

d'euros qui se sont littéralement envolés ; de nombreux événements ont dû être annulés - dont des corridas. Mais la crise financière, ainsi que la perte croissante d'intérêt du public pour ce spectacle sanguinaire, ont des conséquences beaucoup plus graves pour la «corrida».

D'après des sondages indépendants, 30 % des Espagnols seulement s'intéressent encore à ce genre de manifestation ; la jeune génération notamment ne trouve presque plus aucun plaisir aux combats de taureaux. Au cours des cinq dernières années, le nombre de corridas a été divisé par deux : c'est-à-dire moins de 1200. C'est particulièrement flagrant dans les manifestations de province plus modestes, par exemple les fêtes de villages où la corrida faisait traditionnellement partie du programme. Ainsi en été 2012, les habitants du village de Guijo de Galisteo, en Estrémadure, au

Sud-Ouest de l'Espagne, ont décidé de consacrer une subvention de 5000 euros à la promotion de l'emploi plutôt qu'au massacre d'animaux.

## Le monstre

Quasiment tous les mois, la corrida enregistre de nouvelles défaites. Ainsi en mars 2013, la méga-plate-forme de vidéos, «You Tube» a banni toutes les vidéos de corrida de son site. Quiconque trouverait encore des vidéos de combats de taureaux sur You Tube peut le déclarer afin qu'elles soient retirées du site. De même, en avril, l'État fédéral mexicain de Sonora a décrété une interdiction de la corrida. Mais comment réagit un monstre qui se sent de plus en plus acculé ? Il veut survivre et contre-attaque. Or, quand le monstre est en fait le lobby de la corrida, qu'il est mis au pied du mur par la crise financière et un manque d'intérêt général, et quand l'adversaire est incarné par des organisations comme la Fondation Franz Weber (FFW), alors les partisans de ces «fiestas» sanguinaires grincent d'autant plus des dents - sous les auspices notamment de Mariano Rajoy. Ce conservateur, chef du gouvernement espagnol, a réussi à obtenir que la corrida, qui en Espagne se déroule traditionnellement à la fin de l'après-midi, soit de nouveau retransmise en direct par la télévision publique (TVE) depuis le début de l'année. Pour cela, le gouvernement conservateur a fait modifier les



La corrida : une monstruosité archaïque obstinément défendue

statuts de la télévision publique afin que les corridas ne soient plus considérées comme une violence faite aux animaux.

### Enfance sans violence

Les défenseurs des animaux et les associations de parents d'élèves considèrent que cette modification des statuts est clairement une atteinte à la protection des mineurs. Ils qualifient cette décision de pas en arrière dans leur lutte pour abolir ce type de spectacles barbares.

Anna Mulà, l'avocate espagnole de la Fondation Franz Weber a déposé une plainte au nom de la FFW et en coopération avec l'association ADDIA (association de protection des droits des enfants et des jeunes) auprès du Défenseur du peuple espagnol contre la transmission des combats de taureaux par la télévision publique TVE. La FFW et ADDIA sont d'avis que la télévision espagnole, dans le cadre de son service public, a l'obligation de protéger les droits des enfants. Ceux-ci sont particulièrement touchés par les corridas retransmises aux heures de grande audience.

Le président d'ADDIA, Carlos Villagrasa, et Anna Mulà de la FFW ont souligné que TVE outrepassait son cadre légal en diffusant sans aucune légitimité ces émissions aux heures de grande audience. La plainte suit son cours.

### Empêcher l'approbation

Rajoy ne se laisse pas impressionner par la critique. Les défenseurs de la corrida ont collecté près de 600 000 signatures lors d'une requête adressée au parlement, demandant que la corrida soit déclarée patrimoine culturel. Ainsi, la corrida serait protégée dans toute l'Espagne.

Pour l'ouverture du débat sur ce projet de loi, 180 députés ont voté pour, 40 contre et 106 se sont abstenus. Lorsqu'il était encore le chef de l'opposition, Mariano Rajoy s'était engagé en faveur des combats de taureaux et avait promis de les reconnaître comme patrimoine culturel s'il devenait chef du gouvernement.

Depuis le début de l'initiative populaire de 2011, la section espagnole de la FFW s'engage sans trêve au niveau politique et juridique afin d'empêcher son approbation. Celle-ci ne veut pas seulement faire reconnaître la corrida comme patrimoine culturel national et la réintroduire en Catalogne où elle est interdite depuis 2011 ; elle veut également empêcher de futures interdictions dans d'autres régions espagnoles, subventionner massivement les combats de taureaux et lui accorder une place plus importante dans l'enseignement scolaire.

### Pierres d'achoppement

Le problème majeur de cette initiative populaire n'est pas qu'elle ait été acceptée, c'est son manque de légitimité juridique et économique. L'État n'a pas les compétences nécessaires pour prendre de telles décisions. Les partis de l'opposition, avec la crise économique qui sévit en Espagne, ont déjà très clairement manifesté leur hostilité à l'augmentation des subventions publiques en faveur de la filière tauromachique. L'équipe espagnole de la FFW a rédigé un rapport très complet qui regroupe tous les arguments majoritaires afin de conseiller les députés et les sénateurs et d'informer la presse locale. Ce document contient une série de preuves politiques, juridiques et constitutionnelles qui démontrent sans ambiguïté que la



Peut-on qualifier de civilisée une nation qui autorise et promeut un tel spectacle ?

mise en œuvre de l'initiative populaire représenterait une violation de la loi.

Ainsi par exemple, le gouvernement central ne peut pas ignorer les décisions prises par les régions autonomes. Dans le cas de manifestations publiques (comme les combats de taureaux), seules les provinces sont compétentes. De plus, la mise en application de cette initiative devrait se baser sur le bien public général. Ce n'est pas le cas, car elle ne représente qu'une minorité toujours plus faible ; une majorité grandissante en Espagne se déclare opposée à ce spectacle cruel. Toute une série d'autres vices de procédure et de forme ont été constatés : non-respect des compétences et des responsabilités, violation massive des délais et irrégularités financières.

### Une construction bancal

Tout ceci a poussé l'équipe espagnole de la FFW à déposer un recours en annulation auprès de la Cour suprême. Le 25 janvier 2012, la procédure contre le Comité électoral central a été lancée par voie administrative et en juillet 2012, elle a été acceptée par la Cour suprême. Six erreurs et irrégularités fondamenta-

les y sont décrites. La FFW a communiqué ces informations à tous les groupes politiques en soulignant que l'exploitation de l'initiative populaire manquait de toute légitimité et de la transparence démocratique la plus élémentaire. Elle a également informé les élus, les députés et les sénateurs, ainsi que les médias, sur les erreurs et les conclusions erronées de cette initiative.

À l'heure actuelle, rien n'est décidé. L'équipe espagnole de la FFW est en contact permanent avec le Parlement afin de pouvoir intervenir aussitôt en cas d'approbation ou de rejet. L'initiative populaire qui semblait bien avancée, stagne désormais. Aucun parti n'a proposé d'amendement ; le délai a déjà dû être prorogé à cinq reprises. C'est, là aussi, très symbolique de l'état de confusion générale qui règne au sein du lobby tauromachique et des conservateurs.

L'initiative populaire chancelle donc déjà. Or, une chose est certaine : si elle était approuvée (ce qui est très invraisemblable), le mouvement de protection des animaux - très majoritaire - et l'équipe d'experts de la FFW en Espagne réagiraient avec force. ■

# Enfants loups

**Depuis la nuit des temps, l'énigme des «enfants loups» a fasciné l'humanité. La légende de Romulus et Remus n'est-elle qu'une belle histoire imaginaire ou serait-il possible que parfois des petits enfants perdus ou abandonnés soient recueillis et allaités par des louves ?**

■ **Alika Lindbergh**

De prime abord, la chose semble possible et même probable si l'on connaît la capacité de compassion et d'amour de nos chiens domestiques et si on a eu le privilège d'observer la force des liens affectifs qui unissent les loups d'une même famille.

## **Les loups mangent-ils les chaperons rouges ?**

Bien entendu, les éternels incrédules qui ricanent dès qu'on évoque les sentiments, ou pire, l'âme des animaux, considèrent cela comme un crime de lèse-majesté humaine... pour eux, il ne peut s'agir que de sottises croyances populaires et d'affabulations : les méchants loups dévorent les petits chaperons rouges, c'est un fait établi par Charles Perrault et par la Science !

Controversée donc, troublante, gênante pour certains et émouvante pour d'autres, reposant sur de rares témoignages, l'existence d'enfants loups semble cependant établie. Des savants à l'esprit ouvert (ils sont aussi peu nombreux parmi les scientifiques que partout ailleurs, mais – Dieu merci – il y en a !) naturalistes, zoologistes, ou spécialistes de la psychologie animale, admettent que des loups, et peut être d'autres mammifères pourraient avoir adopté des enfants nouveau-nés ou en bas âge. Certains se

sont d'ailleurs intéressés à de tels cas non pas, hélas !, pour s'en émerveiller, mais pour démontrer l'importance de l'éducation (humaine, bien sûr) dans le développement du cerveau. En effet, lorsqu'ils furent récupérés par l'homme, les enfants loups, nous dit-on, sont ensuite restés des crétins grommelants et à préférence quadrupède.

## **Le contraire de débile**

Il serait intéressant toutefois de se demander à partir de quels critères ces enfants sauvages furent considérés comme débiles mentaux parce qu'ils hurlaient la nuit, couraient de préférence à quatre pattes, se mouvaient à l'aise dans l'obscurité, et malgré tous les efforts de leurs éducateurs, n'utilisaient que quelques mots. Je ne résiste quand même pas, à ce sujet, à souligner que si on a vu des singes et des dauphins prononcer quelques mots, on n'a jamais vu le moindre humain parler singe et gazouiller le dauphin. Donc, «débiles» les enfants loups ? A partir de critères humaines ou de critères loups ? Là est la question. Car, pour avoir survécus dans des conditions si anormales, il fallait bien, me semble-t-il que ces bébés ne fussent «pas si bêtes», qu'ils aient, au départ, eu de grandes facultés d'adaptation, de la débrouillardise ensuite, et, en tout cas, une re-

marquable vitalité, ce qui, dans la nature est tout le contraire de la débilité.

Qu'élevés par des loups ils en aient gardé certains des comportements, tout le reste de leur vie ne me paraît pas plus débile que de se servir d'une fourchette pour porter les aliments à sa bouche parce qu'on vous l'a appris enfant...

## **Une science respectueuse**

Il y a quelques décennies, au cours d'une émission de télévision consacrée aux histoires d'enfants sauvages, j'ai vu Gérard Menatory, familier des loups puisqu'il en élevait plusieurs familles en semi-liberté, et Bernard Heuvelmans, mammalogiste et crypto zoologue, affronter quelques détracteurs de la légende.

Si tous restèrent sur leurs positions – comme il arrive la plupart du temps dans ce genre de débats, l'émission n'en fut pas moins riche d'enseignements.

Je me souviens avoir noté – non sans sourire – que les partisans du «Oui, c'est possible !» étaient étrangement ceux qui avaient eux-mêmes approché des animaux sauvages et les connaissaient bien. Je parle ici, bien sûr, de vraie connaissance, celle qui n'est pas théorique, dogmatique, mais qui relève de l'empathie propre à ceux qui aiment les animaux et les étudient avec respect, sans se servir de l'humain comme étalon de valeur. Pour ceux-là, si aléatoire soit-elle, l'adoption d'un bébé en détresse par une louve n'est pas plus invraisemblable que de voir une chienne allaiter des

chatons, des lionceaux ou des bébés singes, ce qui est assez fréquent et que nul ne songe à contester.

Beaucoup de mères mammifères en feraient autant, et ce ne sont pas les merveilleuses indiennes d'Amazonie, qui, tout naturellement, allaitent n'importe quel petit animal privé de mère qui le démentiront.

## **Des facteurs décisifs**

Les véritables problèmes sont ailleurs, et, au cours du débat télévisé aucune des objections qui méritaient qu'on s'y attarde n'avaient trait à «l'instinct maternel» : les difficultés sérieuses rencontrées par une louve adoptive et plus tard, par la meute, pour assurer la survie d'un petit d'homme sont avant tout biologiques. Il s'agit de la durée de l'allaitement, et, plus tard, des capacités nécessaires à la chasse telle que la conçoivent les loups.

Une louve qui s'est accouplée au début de mars, et a porté 62 ou 63 jours, met bas en mai et allaite ses louveteaux pendant environ deux mois, quatre au maximum. Quel bébé humain supporterait d'être sevré à 4 mois ? Le premier réflexe est de répondre «aucun !». Mais cet argument qui semble indiscutable ne résiste pas à l'analyse, car, en fait, on sait depuis longtemps déjà que l'estomac d'un bébé peut assez précocement supporter des aliments solides. Dans des pays frappés par la famine où les mères squelettiques ont vu leur lait se tarir, on voit régulièrement par exemple lors de distribution



„L'enfant loup“, par Arika Lindbergh, huile sur toile

de riz par les organismes humains, des bébés dénutris avalant par petites quantités le riz cuit que leur mère introduit doucement dans leur bouche. Et nous savons bien que très tôt un enfant peut se nourrir du contenu des petits pots pour bébés où légumes, viandes, pâtes et fruits sont plus ou moins réduits en compotes ou purées.

**Un geste naturel auquel aucun bébé animal sain ne résiste**

Or, que font les loups dès l'après sevrage si ce n'est donner à leurs enfants ce genre

de nourriture ? Dès leur retour à la tanière ils régurgitent pour les louveteaux, à demi-digérée, la viande des proies qu'ils ont tuées et dévorées. Rien n'empêche un bébé humain affamé d'absorber et d'assimiler ces purées spéciales pour bébés sauvages, tout comme le font les louveteaux.

J'ai moi-même appris (ou ré-appris) à manger à des animaux dénutris ou orphelins – en particulier des singes, mais aussi des chiens, en mâchant d'abord un peu de nourriture tandis qu'ils m'observaient, puis en leur proposant la mix-

ture que je retirais de ma bouche. Aucun n'y résiste, sauf s'il est malade. Les plus traumatisés des animaux ont d'instinct confiance dans ce geste naturel car c'est un comportement de mère, presque universel, et compréhensible par la plupart des mammifères et des oiseaux. Chez certains, nombreux, il est d'ailleurs aussi un geste de père, comme chez le loup, où après la mise bas, le père rapporte du gibier au terrier pour sa compagne, et régurgite ce qu'il a mangé lui-même pour ses petits.

Une objection fut soulevée par Gérard Menatory qui

semble plus valable, peut être, mais qu'il allait lui-même mettre en doute : c'est qu'au moment où les parents loups emmènent les louveteaux à la chasse (ils ont alors environ quatre mois) un bébé humain même très précoce serait incapable de les suivre et resterait seul dans le liteau. Ce serait encore pire, un peu plus tard, lorsque la tanière serait abandonnée et des distances parfois fort longues parcourues au trot à la recherche de gibier. Certes, Kamala, une des deux enfants-loups trouvées par le révérend Singh à Midnapore (au

sud de Calcutta) à l'âge approximatif de 7 ou 8 ans, courrait aussi vite qu'un homme en s'appuyant sur les mains et la plante des pieds, mais cela ne signifie pas qu'elle aurait pu soutenir ce rythme sur des distances qu'un loup parcourt sans faiblir : 100 km par jour, qui finalement viennent à bout de la résistance d'un caribou ou d'un cerf. Un loup ne court pas plus vite qu'un chien, mais bien plus longtemps, et plus longtemps que ses proies, en particulier dans la neige, sur laquelle il semble glisser, alors que ses proies s'y enfoncent. De plus, dans une bande de loups lancés à la poursuite d'une proie, l'animal de tête est régulièrement relayé. Aucun enfant, debout ou à quatre pattes ne pourraient réaliser de telles performances.

### **Cette adaptabilité extraordinaire**

Tout ceci semble concluant, mais c'est oublier la souple adaptabilité des animaux lorsqu'une nécessité vitale les force à modifier leurs habitudes. N'a-t-on pas récemment observé que les pandas, dont le régime était exclusivement à base de bambous, adopter une alimentation en partie carnée suite à la raréfaction des bambous dans certains de leurs habitats ?

### **Une possible définition de l'intelligence**

Il faut aussi prendre en considération la véritable tendresse qui cimente une famille de loups, ainsi que leur grande intelligence dont les vestiges nous surprennent si souvent chez certains de nos chiens, malgré l'inévitable abâtardissement inhérentes à la domestication. Les loups ont de remarquables dons d'observation, et la survie de leur espèce dépend de leur vi-

gilance. Ils peuvent analyser avec finesse une situation inédite – d'autant plus qu'ils sont extrêmement prudents et n'agissent pas sans réfléchir.

Ne doutons pas qu'ils soient capables de trouver une solution nouvelle à un problème inhabituel, ce qui pourrait être une des définitions de l'intelligence.

N'importe quel bon éthologue découvre avec émotion l'ingéniosité dont peut faire preuve un animal sauvage pour résoudre des problèmes compliqués, et cela qu'ils soient belette, dauphin, mé-sange ou oup !

Une louve verra aussitôt que son bizarre enfant adoptif n'a pas les mêmes facultés que ses louveteaux pour la course et la prédation mais elle est capable aussi de comprendre qu'il n'est pas un loup handicapé, mais un être différent, muni de mains (ce qui fascine beaucoup d'animaux).

### **La compassion du groupe**

Si je précise ceci c'est que chez la plupart des animaux sauvages, l'handicapé physique ou mental est en danger de mort à la naissance : soit sa mère l'abandonne, soit il est tué. C'est la loi de la sélection naturelle qui assure la santé de l'espèce. En revanche, si le petit handicapé survit aux premières heures, parce que quelqu'un le protège, par exemple (comme je l'ai fait pour un singe hurleur pré-maturé) il devient un objet de compassion pour le groupe qui l'aidera dans la mesure du possible. En somme dès que sa conscience est éveillée, il n'est plus un brouillon raté que l'on détruit, il est une personne, et, donc, respectable, ce qui est profondément troublant, et singulièrement «civilisé»...

Confrontée à la lenteur de développement de son drôle

d'enfant sans poil ni crocs, il est vraisemblable qu'une louve responsable ne l'abandonnera pas pour autant.

Nés en mai, les louveteaux vivent en symbiose avec leurs parents jusqu'en janvier, pour ensuite se mêler aux autres juvéniles de la meute qui se rassemble, et peut être faire partie d'un clan formé de plusieurs meutes.

### **Peu de pères humains...**

Ici, attardons nous un instant sur ce que fut le rôle de leur père, car il mérite qu'on s'en attendrisse.

Le loup est un excellent père de famille qui assure la pitance des siens, même durant les 12 premiers jours après la naissance où la louve le tient un peu à distance. Mais ensuite, il s'approche peu à peu et laisse les louveteaux jouer avec lui. Je devrais écrire qu'il «se laisse martyriser» car les petits, pleins d'énergie, le mordillent de leurs petites dents aigues, et lui grimpent dessus jusqu'à l'épuisement, le harcelant dès qu'il s'écarte pour «souffler un peu» et reprenant leurs agaceries dès qu'il se recouche, résigné. Peu de pères humains auraient une telle patience et tant de tendre indulgence.

### **Un moment délicat**

Peu après que les meutes ou les clans se soient formés, la période du rut revient, avec la formation, ou la re-formation des couples. Si le loup dominant peut s'accoupler avec plusieurs femelles, il aura souvent tendance pour l'essentiel à rester fidèle à une compagne d'élection, qui restera parfois son «épouse en premier» jusqu'à la mort, car elle-même ne s'accouplera qu'avec lui !

A partir de toutes ces données, imaginons qu'un bébé humain soit perdu ou aban-

donné non aussitôt après la naissance mais quelques mois plus tard. Je pense personnellement que les cas d'adoption réussie l'ont été plus vraisemblablement avec des bébés de deux à trois mois qu'avec des nouveau-nés, ou des bébés, en tout cas (on verra pourquoi), qui ne se tenaient pas encore debout.

Une louve qui vient de mettre bas découvre un petit être vagissant, couché sur le dos ou rampant, et, très probablement le considère comme une proie. Copte tenu de son faible poids, elle peut sans peine le ramener à la tanière dans sa gueule, pour pouvoir l'y dévorer en paix et en famille.

A ce moment de l'histoire, tout dépend du climat, de l'abondance du gibier, du moment du dernier repas, tous facteurs fluctuants selon que le loup est d'Europe, d'Amérique du nord, ou des Indes, car ils vivent dans des conditions sensiblement différentes et plus ou moins rudes, ce qui influe évidemment sur l'agressivité.

### **Partager le sommeil de la famille**

Si les louveteaux et leur mère ont déjà le ventre plein, les petits vont tout d'abord flairer le bébé et jouer avec cette petite chose gigotante, puis s'endormir. Et c'est là que se joue le sort du bébé.

Les carnivores dorment beaucoup, et souvent (voyons nos chiens et chats, amateurs d'interminables siestes). Très vite, tout le monde va bientôt tomber de sommeil et se blottir contre la louve. Le bébé, bien sûr, va lui aussi s'endormir, et s'il découvre un téton à sa portée, s'y accrocher d'instinct comme les autres louveteaux. Il est alors presque certainement sauvé. Chez tous les mammifères sociaux, en effet, une sorte de pacte de

confiance, une fraternité, unit ceux qui ont dormi ensemble. Pour les apprivoiser, dormir auprès d'eux est d'ailleurs le «truc» le plus simple, le plus rapide, et le plus efficace. Rien ne rassure davantage un animal.

Aussi, endormi au chaud contre la louve, dans le cocon de la tanière, le bébé qui a partagé le sommeil de la famille en est un membre au réveil, et il ne viendra plus à l'idée des autres de le considérer comme un steak sur pattes...

### Education lupine

Lorsqu'en Russie, une chatte qui avait ramené dans sa gueule un louveteau nouveau-né finit par l'allaiter avec ses chatons, personne n'en fut perturbé. Ce qui rebrousse le poil – si j'ose dire – de certains, dans le cas des enfants loups, c'est qu'il souligne à quel point l'homme est près de «la bête», et les gens détestent qu'on leur rappelle qu'ils sont des mammifères, ni plus ni moins qu'un gorille ou un porc. Pour l'homme, quelqu'un qui marche à quatre pattes est un «sous-homme», un débile. Nous oublions que ce bipédisme que nous croyons unique est aussi celui de la poule, de l'autruche, de tous les oiseaux et aussi de quelques reptiles antédiluviens! Or, outre qu'ils ont imité leurs frères d'adoption et leurs parents, la position quadrupède des enfants sauvages peut s'expliquer tout simplement par leur éducation lupine. Les loups ont très peur d'un homme debout. Pour les approcher et tenter de les apprivoiser, il faut s'accroupir, ou, mieux, se mettre à quatre pattes sur les mains et les genoux. Pour un loup, se dresser est une attitude effrayante et évidemment agressive, tout comme celle de l'ours mena-

çant, ou celle du gorille qui, pour bluffer, court debout en se frappant la poitrine. Il est donc probable qu'un enfant parmi les loups qui soudain se serait dressé sur ses pieds aurait aussitôt vu des échines se hérissier, des crocs se découvrir, et des grondements de peur devenir de plus en plus menaçants. Le petit a dû alors se remettre vivement à quatre pattes ! Si cela s'est reproduit quelques fois, il se l'est tenu pour dit : un loup bien élevé ne se met pas debout sur ses pattes de derrière, ça ne se fait pas !

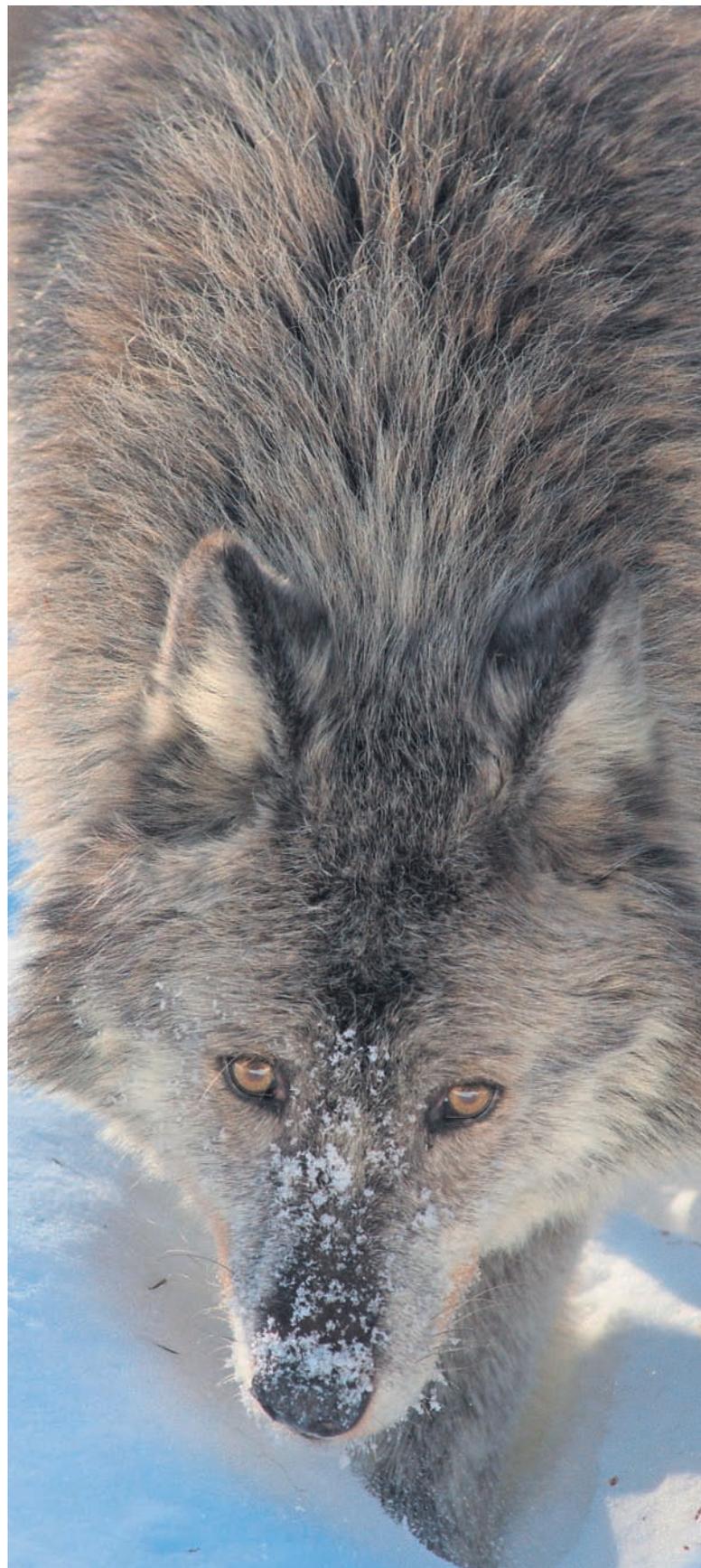
### Enigme ou miracle de l'amour ?

Après le sevrage, lorsque les louveteaux suivent leurs parents à la chasse, il est vraisemblable que l'enfant laissé au terrier et dans ses alentours, y ait découvert des choses comestibles que, comme tous les enfants, il a fourré dans sa bouche : baies, feuilles, racines, champignons, batraciens, escargots etc... et la louve peut fort bien avoir continué à régurgiter pour lui quelque aliment carné au retour de la chasse. Lorsqu'à la naissance d'une nouvelle portée, la période la plus difficile est passée, le nourrissage par ses deux parents peut reprendre pour un moment en même temps que celui des nouveaux louveteaux. Certes, cela fait beaucoup de suppositions, mais aucune n'est impossible. Un bon enchaînement de chances, et la fidélité affective des loups peuvent avoir parfois réalisé ce qui paraît inimaginable aux cœurs secs : un miracle de l'amour comme, en fait, il y en a souvent dans la nature sauvage, n'en déplaise à ceux pour qui ce monde est une vallée de larmes où «l'homme est un loup pour l'homme». L'homme? peut-être (encore

qu'il y ait heureusement de magnifiques exceptions) mais le loup?

Prudent, craintif, intelligent, courageux... le loup est, comme

le chien, un être plein d'amour, et donc d'altruisme et de compassion, autant qu'un miracle de beauté. Dès lors, tout est possible !. ■



## Biodiversité agricole / Espèces animales suisses menacées

# Les moutons skuddes

**Ce sont les moutons européens ancestraux : les skuddes sont petits, robustes et plutôt farouches. Ces moutons sauvages à queue courte sont peu exigeants, et donc adaptés aux terrains maigres.**

■ Hans-Peter Roth

Les skuddes sont des animaux très attentifs, éveillés et dynamiques. Leur comportement ressemble à celui des moutons sauvages. Parmi leurs caractéristiques principales figurent leur espièglerie, leur esprit grégaire très

marqué, le comportement maternel des brebis et l'instinct protecteur des béliers. Lorsqu'ils sont régulièrement en contact avec l'être humain, ces animaux se laissent facilement approcher. Comme ils n'ont jamais été sélecti-

onnés d'après des critères de performance, ils sont restés robustes et pleins de vitalité comme il y a 1000 ans.

Les skuddes sont «programmés» pour une alimentation extensive, mais se nourrissent également d'écorces et de feuillage. Ils sont de petite taille, le poids du bélier se situe entre 35 et 50 kg, celui de la brebis entre 25 et 35 kg. Cette race se caractérise aussi par des onglons sains et des mises-bas faciles. La laine mélangée typique de cette race est constituée d'une fibre très fine agrémentée d'un poil plus court et épais, lui-même recouvert d'une laine longue. Cette laine est de bonne qualité, elle peut être utilisée pour des tissus fins (tweed), des couvertures et pour la literie. Elle est également idéale pour fabriquer un feutre solide, dense et bien structuré, et donc très appréciée des feutriers. Enfin, la laine brute non traitée est utilisée en cataplasmes pour traiter divers maux.

Le skudde est originaire de Prusse orientale/Mazurie, du territoire de Memel, de l'isthme de Courlande et de Lituanie. En 1936, on recensait encore 36 000 bêtes de pure race, mais la guerre a décimé cette population et aujourd'hui, l'espèce a complètement disparu de son territoire d'origine. Les conditions climatiques y sont très dures : des températures hivernales qui descendent jusqu'à -20, voire -30 °C, et des inondations des maigres pâturages sablonneux au printemps et en automne. La végétation est constituée de bruyères, d'herbes grises, de bouleaux et de pins,

## Pour en savoir plus

Fédération suisse des éleveurs de skuddes (VSSZ)  
[www.skudden.ch](http://www.skudden.ch)

Cet article a été réalisé en coopération avec ProSpecieRara, la Fondation suisse pour la diversité patrimoniale et génétique liée aux végétaux et aux animaux. Depuis 1982, ProSpecieRara s'engage pour la sauvegarde et la préservation de la diversité des animaux domestiques et des plantes de culture - en faveur de notre patrimoine génétique et culturel. Cf. également [www.prospecierara.ch](http://www.prospecierara.ch).



avec en automne d'immenses étendues de chaume. Les skuddes se sont adaptés à cette alimentation.

Les skuddes ressemblent étonnamment aux moutons celtes, comme le montrent des vestiges archéologiques. On peut donc dire qu'ils sont le mouton ancestral européen. Cependant, l'espèce n'a conservé ses caractéristiques d'origine que dans les régions rustiques et isolées d'Europe du Nord et de l'Est. Heureusement, certains exemplaires sont arrivés en Europe occidentale et grâce au travail d'éleveurs passionnés en Allemagne et en Suisse, le mouton skudde existe encore aujourd'hui. Sa laine naturelle a trois types de teintes, blanc, brun et noir, ces deux dernières plus rares. Outre les moutons suisses qu'on trouve dans tout le pays, il existe encore quelques troupeaux en Allemagne et au Benelux. ■

## Grandhôtel Giessbach

# 22 hectares dédiés au spa, à la randonnée et plus encore...

**Au Grandhôtel Giessbach, la nouvelle saison a débuté après des travaux d'embellissement et de réaménagement. Le nouveau plan conçu à l'intention des clients de l'hôtel et des visiteurs est une œuvre d'art total. Ajoutons les façades fraîchement rénovées et une nouvelle décoration pour un grand nombre des chambres. L'Orangerie (le restaurant du parc) a fait peau neuve, et tout en haut, dans la forêt, après des années de problèmes dans l'alimentation en eau du domaine, l'aménagement de la source a été assaini.**

### ■ Ellen Hartmann

«Bienvenue à l'hôtel avec le plus grand espace spa de Suisse ! Vous trouvez cette annonce osée ? Nous aussi. Ce qui n'enlève rien au plaisir de pouvoir le dire. Laissez-vous tenter par un voyage à la découverte des 22 hectares de jardins, de verdure et de parcs du domaine de Giessbach.» Voilà comment le nouveau plan du Grandhôtel Giessbach invite clients et visiteurs à venir explorer l'immense domaine qui entoure l'édifice romantique datant de la Belle Époque et l'établissement inauguré en 1875.

«Oubliez tout et laissez-vous entraîner : chemins sinueux, recoins magiques, calme enchanteur et paysages pittoresques. Châteaux en Espagne, castel élégant. Flâneries et promenades au grand air. Vues imprenables et lieux propices à la méditation. Grand air alpestre et senteurs des fleurs. Frondaison luxuriante et fraîcheur des embruns.» Depuis le 21 avril, Giessbach vous accueille à nouveau dans un univers hors du temps et du quotidien. Pour guider le visiteur dans cet endroit incom-

parable, le nouveau plan agrémenté d'une carte du domaine dessinée par le célèbre peintre Winfried Kettler. Une œuvre d'art accompagnée de photos et de textes.

### Son et lumière

Clients de l'hôtel, randonneurs et visiteurs arrivés par le lac peuvent ainsi partir à la découverte du Grandhôtel, cet hôtel primé, et ses alentours. Entre le lac et la cascade, la faune et la flore, le téléphérique et les bâtiments d'époque, les chemins et les ruisseaux... il y en a pour tout le monde. Les chutes du Giessbach sont bien entendu la perle du domaine. Et le printemps est décidément la meilleure époque de l'année. Avec la fonte des neiges, le ruisseau change de taille : toutes les secondes, cinq mille litres d'eau dévalent la montagne...

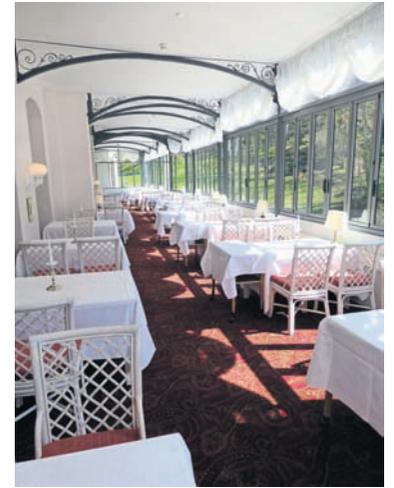
«Caressées par les embruns de la cascade, les branches des hêtres se balancent dans le vent de l'eau. Sur un dénivelé de 400 mètres, le Giessbach se déverse en quatorze cascades monumentales, passant de-

vant le Grandhôtel dans un déferlement d'écume et un fracas assourdissant. Les masses d'eau qui se déversent là sont impressionnantes. Ce lieu dégage une force exceptionnelle. Baigné de l'écume qui jaillit de tous côtés, le spectateur sur le pont reste muet dans la lumière aux reflets irisés.» C'est en ces termes que la carte présente au visiteur la puissance qui émane de cette curiosité de la nature. Il n'y a là aucune exagération. Et de poursuivre : «Les embruns ravivent le corps et l'esprit, ils purifient l'âme et clarifient les idées. En suivant le sentier qui longe le ruisseau et mène derrière les imposantes chutes d'eau, vous serez pris d'un sentiment d'élévation inoubliable. Un parcours à ne pas manquer !»

### « Une œuvre d'art totale »

Matthias Kögl, le directeur de l'hôtel, a conçu le plan en collaboration avec une petite équipe d'experts dans leur domaine. «Je suis très satisfait du résultat, je dirais même que j'en suis fier.» Il ne le voit pas comme un simple plan informatif pour les visiteurs, mais comme une «œuvre d'art totale».

La pause hivernale a été mise à profit pour réaliser des travaux de rénovation et d'embellissement d'un montant total de plusieurs centaines de milliers de francs. Ainsi, le ravalement de la façade côté cascade et cuisines a coûté à lui seul dans les 500 000 francs, en comptant balcons, fenêtres et lucarnes. S'ajoute à cela la nouvelle décoration de 19 des chambres qui



Magique, la nouvelle Orangerie!

ont été dotées de nouvelles tapisseries, et, aux étages, de nouveaux tapis. Dans les salles du premier étage, le parquet d'origine a été restauré. La nouvelle peinture et le tapis rouge corail de l'« Orangerie », le restaurant du parc situé du côté de la cascade, apportent fraîcheur et raffinement à l'atmosphère élégante de ce jardin d'hiver.

La source a par ailleurs été assainie par des professionnels, afin d'assurer un meilleur approvisionnement en eau de l'hôtel.

Matthias Kögl démarre donc la saison estivale plein d'élan et d'enthousiasme. Avec un clin d'œil, il cite le nouveau plan qui fait sa fierté : «Auf bald – im Giessbachwald !» (à bientôt, dans la forêt de Giessbach !)

### Sauvegarde en 1983

C'est la fondation «Giessbach au Peuple suisse» qui est chargée d'entretenir et de veiller sur le Grandhôtel Giessbach. Franz Weber a créé la fondation en 1983, sauvant ainsi ce bâtiment exceptionnel de la démolition. Depuis il est la propriété de la fondation, qui s'occupe de ce havre de paix tout droit sorti d'un conte de fées et le préserve pour les générations futures. La fondation remercie tous les visiteurs et les bienfaiteurs pour leur soutien. ■



### Spazier- und Wanderwege

- Offizielle Wanderwege
- Giessbach-Klassiker
- Hoteleigene Wege



Mondschein-Wanderung.  
(nur mit Taschenlampe, an der Reception erhältlich)

#### 1 Spazierweg zum See

Hier ging's schon vor 200 Jahren durch! Teils ebenso alte mächtige Trockensteinmauern zeugen davon. Grandiose Orte der Aussicht und der Ruhe wie zum Beispiel die alte Ländle. Wieder hoch bequem per Bahn oder mit guten Schuhen auf der anderen Seite der Bahn (30min).

20 min

#### 2 Uferweg nach Iseltwald

Romantischer Wanderweg dem See entlang, ohne grosse Höhendifferenzen. Mächtige Felspartien, Bäume spenden Schatten. Brätlisten entlang des Weges. Ungeeignet für Kinderwagen; Fahrradverbot.

1,5 bis 2 h

#### 3 Rundweg Wasserfall

Klassiker und Muss bei jedem Giessbach-Besuch. Der spektakuläre Weg führt hinter dem Wasserfall hindurch! Die tosende Kraft und Schönheit der Wasserfälle ist atemberaubend.

20 min

#### 4 Höhenweg nach Iseltwald

Wunderbarer Aussichtsweg über zumeist offenes Gelände, gut ausgebaut, auch für Kinderwagen. Brätlistelle am Weg. Sehr geeignet mit Fahrrad oder zum Jogging, auch weiter als Iseltwald.

2 h



- 5 Wanderweg nach Schweibenalp** 1 h 15 min / Axalp 3 h  
Der grosse Wasserfall-Weg! Steil geht's hoch zur Schweibenalp (1100m.ü.M.). Der Weg erfordert Bergschuhe und führt weiter ins obere Giessbachtal oder bis zur Axalp.
- 6 Wanderweg nach Axalp über Bramisegg** 2 h 40 min  
Der historische Walsenweg führt über das Restaurant Bramisegg bis zur Axalp (1535m.ü.M.). Wer mag, geht noch weiter bis zum lieblichen Hinterburgseeli, auf dem berühmten Schnitzlerweg (nochmals 50min). Die Axalp ist auch mit Auto oder Postauto erreichbar.

- 7 Rundweg Gippi** 40 min  
Aufstieg zum hauseigenen Gippi (759m.ü.M.). Aussicht und Bänke laden zum Tagträumen, schon seit 150 Jahren. Eduard Schmidlin legte den Weg für die ersten Hotelgäste an. Die Steintreppe beim Abstieg zur Gärtnerei von anno 1856 zeugt davon. Gutes Schuhwerk empfohlen.
- 8 Entdeckerweg / Bergweg**  
Für Abenteuerlustige. Nach der Steintreppe zweigt der Weg Richtung Engi ab und führt bis zum Waldparkplatz. Ein verwunschener und überwucherter Spazierweg mit Relikten von uralten Trockenmauern. Achtung: dieser Weg wird (noch) nicht unterhalten.

**Legenden**

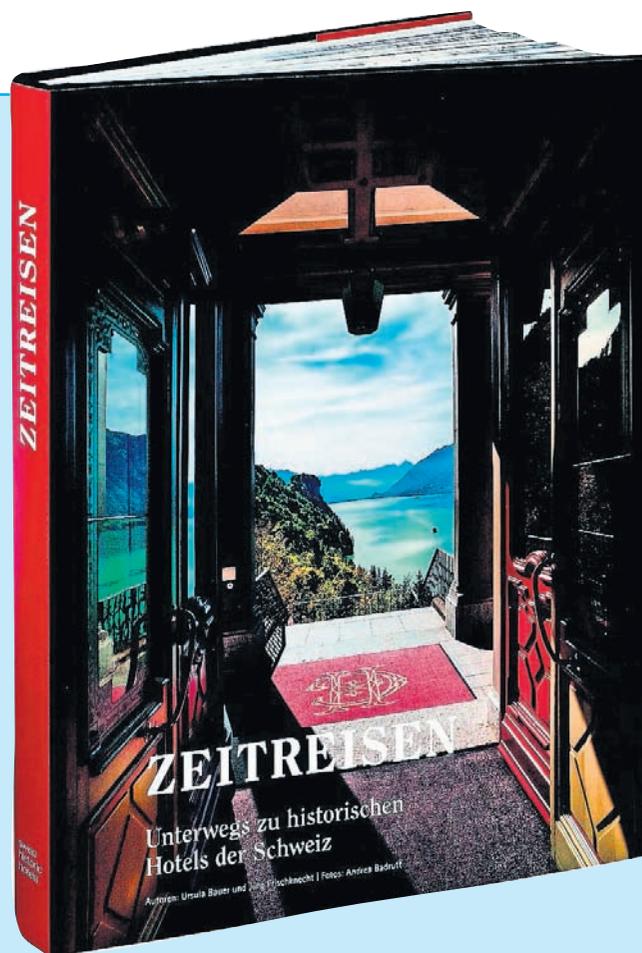
- Wasser
- Sitzgelegenheiten
- Brücken am Giessbach
- Feuerstelle
- Ehemalige Bauten
- Aussichtspunkte
- Bestehende Bauten
- Bushaltestelle
- Denkmäler
- Spazier- und Wanderwege

## Le Grandhôtel Giessbach à la une

Zeitreisen («Voyages dans le temps») : c'est le titre du nouvel ouvrage publié par Swiss Historic Hotels. Il propose cinq itinéraires au gré des saisons pour partir à la découverte des 47 Swiss Historic Hotels. Membre de l'association des hôtels historiques suisses, le Grandhôtel Giessbach est naturellement présent dans ce nouveau guide avec, en couverture, une magnifique photographie d'Andrea Badrutt digne d'un tableau. Le cliché pris de l'intérieur du hall longe l'entrée de l'hôtel pour ouvrir la vue, au loin, sur le lac de Brienz et les montagnes.

Dans *Zeitreisen*, les auteurs Ursula Bauer et Jürg Frischknecht s'inspirent de la lenteur et de l'esprit des voyages d'antan. Ils signalent les endroits à ne pas manquer, mentionnent des offres insolites, rapportent des citations ou des articles d'auteurs contemporains qui racontent à quel point les voyages en Suisse pouvaient être riches en aventures. Les photographies d'Andrea Badrutt exaltent la beauté de la Suisse et des paysages qui entourent les hôtels. Les clichés des intérieurs entraînent le lecteur dans un voyage à travers la Belle Époque. Ils sont accompagnés de textes signés Roland Flückiger-Seiler, résumant l'histoire de chacun des hôtels. (mgt)

**Zeitreisen est disponible à la réception du Grandhôtel Giessbach. Il peut aussi être commandé au 033 952 25 25 ou à l'adresse [www.giessbach.ch](http://www.giessbach.ch).**



### Grandhôtel Giessbach

# « Cet investissement valait la peine ! »

« Tout vient à point à qui sait attendre ! » déclarait Annelise Zimmermann avec un large sourire qui en disait long. La présidente du conseil des Communes de Brienz et le Conseiller d'Etat bernois Christoph Neuhaus venaient de signer dans les locaux du Grandhôtel Giessbach l'annulation d'une « obligation éventuelle » d'un million dans la comptabilité de la Fondation «Giessbach au peuple suisse». Il s'agissait de ce fameux million, accordé il y a trente ans par le Canton de Berne et la Commune de

Brienz à la Fondation Giessbach et qui permettait à cette dernière d'acquérir la propriété de Giessbach pour le peuple suisse.

Avec l'aide de sa fondation, Franz Weber avait déjà organisé une campagne de dons dans toute la Suisse et avait réussi à collecter deux millions de francs. Avec la contribution de la commune et du canton, la fondation détenait désormais les trois millions de francs nécessaires au rachat du domaine à ses anciens propriétaires, la famille Frey. C'est ainsi qu'en 1983,

le Grandhôtel Giessbach fut sauvé de la démolition.

Il y a deux ans, le conseil communal de Brienz avait indiqué aux électeurs que la somme accordée en 1983 à la fondation «Giessbach au peuple suisse» était un crédit et non un don. «Il n'y avait donc pas lieu de procéder à un amortissement du montant», explique Annelise Zimmermann. «Dès le début, Brienz et le canton avaient considéré leur investissement comme une contribution à la sauvegarde du patrimoine local visant à faire de l'hôtel une vitrine prestigieuse

portant la culture locale au-delà des limites de la région, souligne la présidente. Cela a porté ses fruits !»

«Nous sommes aujourd'hui d'autant plus soulagés et heureux de cette issue, insiste Franz Weber, fondateur et président de la Fondation «Giessbach au Peuple suisse», avant d'ajouter : Je tiens à remercier tout particulièrement la commune de Brienz et le canton de Berne pour leur clairvoyance et leur générosité.»

*Fondation « Giessbach au Peuple suisse »*

## A Paris, il y a 50 ans



Retour en arrière sur les années parisiennes (1949 à 1974)  
du journaliste-reporter Franz Weber

# L'homme derrière Picasso: Daniel-Henry Kahnweiler

■ Franz Weber

Comme aucun autre marchand d'art, comme aucun autre expert, Daniel-Henry Kahnweiler a dédié sa vie à la peinture contemporaine. C'est lui qui a fait découvrir Picasso et Juan Gris, mais aussi Vlaminck, Léger, Van Dongen, Braque et Giacometti. Si l'art contemporain a retenu son nom et l'associe à ses protégés, le grand public connaît davantage les artistes que l'homme qui les a rendus célèbres. Daniel-Henry Kahnweiler fête cette année ses 87 ans. Il habite à Paris dans un vaste huit-pièces sur le quai des Grands-Augustins.



Dans le cabinet de travail du maître des lieux, un Picasso entre deux tableaux de Juan Gris. À côté, une sculpture de l'île de Pâques.

**Avril 1971.** Par les fenêtres ouvertes qui donnent sur la Seine, le pont Neuf et l'île de la Cité, le bruit incessant de la circulation qui pénètre à l'intérieur évoque celui d'un fleuve. «C'est un peu gênant», explique le protecteur de Picasso et de Juan Gris en fermant les deux fenêtres du cabinet de travail où nous nous trouvons. Il porte des lunettes sans verre. «J'ai une excellente vue, mais c'est là que ça coince», dit-il en pressant l'appareil auditif sur ses

oreilles. Il soupire: «Quelle horreur, la vieillesse! L'esprit est toujours vif, malgré mes quatre-vingt sept ans, mais le corps ne suit plus. Je ne peux plus marcher sans canne...»

Dans ses paroles se mêlent défi, impuissance, bonté, ironie tandis que son regard, franc et vif, m'examine avec curiosité et amusement. Il ressemble un peu, pour reprendre des mots de Jean Cocteau, à «un jeune homme qui se serait égaré dans la vieillesse». Quand ses «lu-

nettes auditives» ne lui jouent pas des tours, il répond du tac au tac, souvent avec beaucoup d'esprit, sans craindre de temps à autre le sarcasme.

### Un homme guidé par son intuition

Les œuvres de ses amis artistes sont omniprésentes dans l'appartement de Kahnweiler: la garniture des chaises a été dessinée par Vlaminck et Juan Gris, nous marchons sur des tapis conçus par Miro, les lampes sont signées



Daniel-Henry Kahnweiler.

Juan Gris, au mur pendent des tableaux de Picasso, Braque, Van Dongen, Derain, Léger, Gauguin...

Quand Kahnweiler arrive à Paris en 1902 – il a alors 18 ans –, une seule pensée l'anime: il veut se

consacrer entièrement à la peinture. Le jeune homme ne se rêve pas peintre mais il se voit marchand de tableaux et expert en œuvres d'art. Il parvient à convaincre ses parents restés en Allemagne, à Stuttgart, de sa vo-

cation. Avec l'argent qu'ils lui donnent, il ouvre en 1907 une petite galerie à Paris, rue Vignon. Il ne connaît personnellement pas un seul peintre, pas un seul critique d'art. Et pourtant, sa galerie connaît tout de suite le

succès. Sa recette ? Il achète les tableaux qui lui plaisent. Il s'agit essentiellement d'œuvres de ceux qu'on appelle «les Fauves», Matisse, Derain, Vlaminck, Braque... Le premier peintre dont il fait la connaissance s'appelle Pablo Picasso. Il a entendu dire que le jeune artiste travaillait à un drôle de tableau, un peu assyrien : Les Demoiselles d'Avignon. Kahnweiler rend visite à Picasso dans son atelier, sur la Butte Montmartre. Les deux hommes sympathisent immédiatement.

Cette amitié les unit toujours. À l'occasion des quatre-vingts ans du marchand d'art, Picasso réalise le portrait de ce dernier, œuvre qui orne aujourd'hui la chambre à coucher de Kahnweiler. «Notre amitié est solide comme du granit, explique-t-il. Picasso n'a plus besoin de moi depuis plusieurs dizaines d'années, mais il continue de me confier ses œuvres pour que je les vende.»

«Ya-t-il aussi des peintres que vous avez soutenu et qui sont aujourd'hui oubliés?»

«Non. Tous les peintres dont je me suis occupé sont devenus célèbres et le sont encore.»



Dans le cabinet de travail, une fenêtre peinte par Picasso attire l'œil du visiteur. «Picasso regardait un jour par cette fenêtre, raconte Kahnweiler, lorsqu'il pris d'un accès de création, il s'est mis à peindre cette vitre...».



La garniture de l'assise de ce fauteuil a été réalisée d'après une création originale de Juan Gris.



Le tapis du salon est signé Léger, l'armoire est «un meuble typique du vieux Bâle». Kahnweiler est assis sous un Picasso.

Il n'y a aucune suffisance dans la réponse de Kahnweiler. C'est pour lui d'une évidence.

«Comment expliquez-vous cette intuition que vous avez, ce don extraordinaire qui vous permet de repérer et de choisir sans hésiter le vrai, le juste, dans une offre de tableaux pléthorique?»

«Mon cher ami, nous sommes

pourvus d'une conscience éthique qui nous montre ce qui est bon et ce qui est mauvais. Il existe aussi une conscience esthétique qui nous dit ce qui est beau et ce qui ne l'est pas. Or, tout le monde ne possède pas ces deux consciences. C'est parce que j'ai la chance d'être doté des deux que j'ai toujours fait les bons choix. Il en va

de la peinture comme de la musique : ne devraient s'occuper de peinture que ceux qui la comprennent vraiment. Les personnes qui n'ont pas l'oreille musicale n'ont aucune gêne à le reconnaître, pourquoi n'en est-il pas de même pour la peinture ? En peinture, tout le monde, ou presque, veut avoir son mot à dire.

«Que pensez-vous de Buffet?» Kahnweiler répond sans hésitation:

«Rien. Rien du tout. Moins que rien, même. Dans cinquante ans, plus aucun critique ne parlera de lui, c'est à peine si on saura encore qu'il a vécu.»

F.W ■



# Grandhotel Giessbach

BRIENZ



## *Belle Epoque & campagne romantique*

### Un voyage dans le passé

Ce n'est pas seulement le Giessbach qui est un témoin d'une époque passée. Le musée de l'habitat rural Ballenberg lui aussi vous fait découvrir l'histoire de notre pays. Une ballade à travers Ballenberg vous permettra de revivre le passé «comme si vous y étiez»! Dans l'arrangement « Belle Epoque et campagne romantique » une entrée par personne pour cette expérience vivante et fascinante est incluse.

#### **Prestations comprises**

- 2 nuitées
- Buffet de petit-déjeuner richement garni
- Les deux soirs menu à 3 plats au Parkrestaurant Les Cascades
- Entrée au musée de l'habitat rural de Ballenberg
- Bus navette jusqu'au Ballenberg aux heures officielles
- Un aller-retour par personne avec notre funiculaire
- Service, taxe de séjour et TVA
- Carte de séjour de Brienz (permet d'autres découvertes à prix réduit)

#### **Prix**

en chambre double avec vue	CHF 760 pour 2 personnes
en chambre double sans vue	CHF 560 pour 2 personnes
en chambre simple avec vue	CHF 400 pour 1 personne
en chambre simple sans vue	CHF 340 pour 1 personne

#### **Offre disponible ...**

- Pour 2 nuitées, arrivée entre dimanche et mercredi
- Valable en avril, mai et juin 2013
- Non cumulable avec d'autres offres
- Pas de remboursement des billets d'entrée non utilisés

GRANDHOTEL GIESSBACH\*\*\*\*

CH-3855 Brienz Tel. +41 (0)33 952 25 25 Fax +41 (0)33 952 25 30  
grandhotel@giessbach.ch www.giessbach.ch

swiss  
historic  
hotels